RiskAssur

votre magazine professionnel
des risques et des assurances depuis 1994

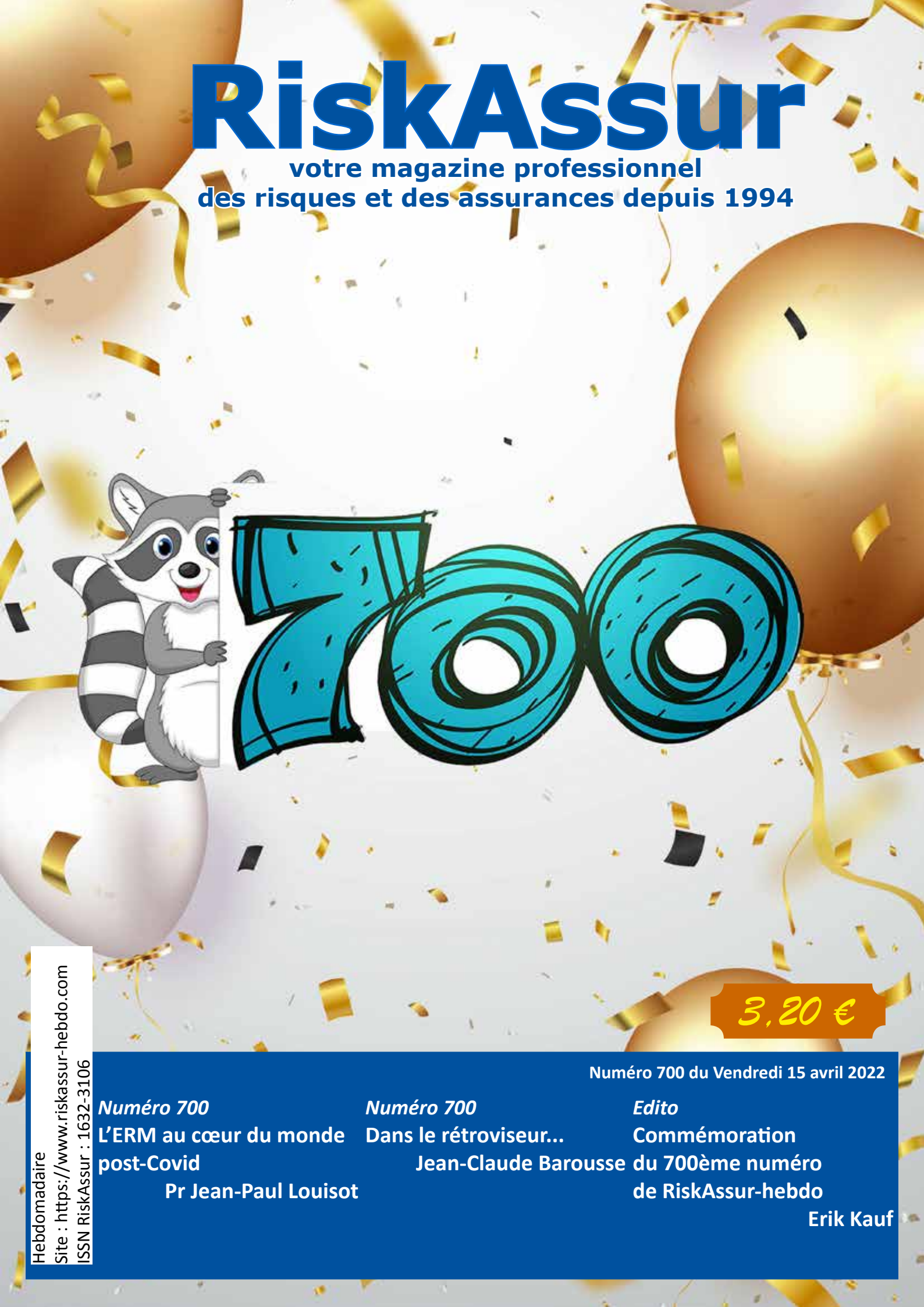

3,20 €

Hebdomadaire
Site : https://www.riskassur-hebdo.com
ISSN RiskAssur : 1632-3106

Numéro 700 du Vendredi 15 avril 2022

Numéro 700
L'ERM au cœur du monde post-Covid
Pr Jean-Paul Louisot

Numéro 700
Dans le rétroviseur...
Jean-Claude Barousse

Edito
Commémoration du 700ème numéro de RiskAssur-hebdo
Erik Kauf

Edito

Commémoration du 700ème numéro de RiskAssur-hebdo

Riskassur créé en 1994 encore totalement inconnu à cette époque, a pris place dans la presse de l'assurance éditée en papier, solidement installée, avec une édition numérique sur le minitel de l'époque, rapidement remplacé par une édition numérique sur Internet, qui a rendu le minitel obsolète, et un magazine hebdomadaire numérique lancé » en 2006 qui est aujourd'hui à son 700ème numéro.

Le développement de Riskassur-hebdo a été laborieux dans un monde de presse en papier à l'époque, sans autre support que l'ordinateur et son accès par Internet poussif de l'époque, dont le développement, il faut le dire a été fulgurant.

L'édition d'un journal sur minitel puis sur Internet correspondait à l'esprit du moment, il fallait simplement le temps que les entreprises s'équipent et en maîtrisent l'usage pour y accéder, mais commençons par le commencement, son passage sur Internet.

Olivier Kauf avait participé à la création, avant la lettre, d'une start-up destinée à lancer un service d'actuariat sur minitel, rejoint par Erik Kauf, un Riskmanager qui venait de prendre sa retraite, ils ont décidé de lancer un site d'information sur les « risques-d'assurances » sur minitel, sous le nom de « RiskAssur » qui a fonctionné peu de temps sous cette forme, avec les moyens du minitel, un réseau géré par France Télécom, rendu obsolète par le développement d'Internet.

La formation d'informaticien d'Olivier Kauf lui a permis d'appréhender le fonctionnement d'Internet et à y transférer Riskassur, en un tour de main, en développant les logiciels correspondant, en lui donnant la consistance d'un journal, à la fois un hebdomadaire avec un édito, un commentaire de la rédaction sur un sujet important et les principales informations de la semaine, tout en publiant, au fil de l'eau, cinq jours par semaine, les informations, les communiqués de presse et les articles sponsorisés que nous adressent les agences de presse.

Grâce à Internet diffusé dans le monde entier, RiskAssur est lu dans le monde francophone et partout ailleurs par des lecteurs parlant français.

Le projet initial de l'entreprise ayant suivi le sort du minitel a été abandonné au profit de Riskassur, édité par Franol Services, dans le cadre de la simplification de nos structures.

Dans un premier temps, nous avons été raillés pour ne pas avoir d'édition en papier, qui n'a pas la souplesse d'Internet, dans un monde avide d'informations, ce qui fait que pratiquement toute la presse a aujourd'hui un site Internet et des éditeurs de magazine « papier » commencent par abandonner le papier.

RiskAssur a gagné progressivement en notoriété auprès des agences de publicité, en restant fidèle à sa ligne éditrice, au point de devenir « incontournable » en tant que support de presse, en alimentant notamment les revus de presse des grands groupes et des administrations, attentives à nos publications, nous sommes devenus, dans notre domaine,

un « observateur de notre temps » des risques au sens large du terme, des assurances, de la prévention et de la protection des personnes et des biens, de l'économie, des finances, de la législation et du droit.

Dans ce domaine, notre approche a été inspirée par les principes du « riskmanagement » le métier de notre « rédacteur en chef » qui l'a décrit dans un ouvrage de 144 pages, édité en 1978 aux Editions Securitas, la maison d'édition de l'époque de l'Argus, La Maîtrise des risques, toujours d'actualité est disponible en version numérique sur notre site.

Cet ouvrage s'est distingué à cette époque par deux particularités, son titre et sa taille, qui lui étaient reprochés.

La notion de riskmanagement venant des Etats-Unis et plus particulièrement des Factory Mutuals, des mutuelles qui privilégiaient la prévention étaient traduit en français par « gestion des risques » et l'est encore, une traduction littérale qui ne satisfaisait pas l'auteur de l'ouvrage, qui considère qu'un risque ne se gère pas mais doit se maîtriser pour éviter de se réaliser, notons que la notion de maîtrise des risques gagne du terrain, elle est notamment utilisée par des administrations.

Le principe des Factory est de consacrer plus d'argent à la prévention des risques qu'aux indemnités à verser à leurs adhérents victimes d'un sinistre, ce qui fait que leurs exigences en matière de prévention, pour accepter de couvrir un risque, sont parfois impossibles à réaliser, bien que justifiées.

Le second reproche a été la taille de son ouvrage dans lequel l'auteur décrivait la manière dont il exerçait son activité, aussi clairement que possible, ce qui fait qu'un confrère avant qualifié son ouvrage de « grand article » ce qu'il a considéré comme étant un compliment, car en le délayant, il aurait pu en faire un ouvrage de 200 à 300 pages, selon les normes usuelles ce qui, en le banalisant n'aurait pas permis de l'éditer sous la forme retenue, de 20 sur 25 cm, sur un papier de qualité, tout en le rendant moins percutant.

L'assurance est un poste de frais peu apprécié aussi bien par le grand public que par les entreprises, alors ne parlons pas des mesures de prévention et de protection imposées par les assureurs pour valider leurs garanties, d'autant plus qu'avec les progrès de l'industrialisation, les primes d'assurances devenaient de plus en plus élevées et que les assureurs, à l'instant T n'étaient plus en mesure de couvrir tous les risques, soit en raison de leur montant, soit en raison de leur nature, ce qui ne facilitait pas le travail de celui qui en avait la charge dans les grandes entreprises.

Le riskmanager devait étudier de près la structure tarifaire appliquée aux activités de son entreprise pour rendre ses risques assurables par des mesures de prévention et de protection, justifiant aussi des rabais de prime, permettant d'amortir les dépenses engagées pour les réduire, c'était possible, mais il fallait en convaincre les responsables des exploitations, ce qui impliquait le soutien de la direction générale, en donnant lieu, dans certains cas, à des situations mémorables.

A l'occasion d'un congrès réunissant assureurs, intermédiaires et assurés, auquel il participait en qualité d'intervenant, quelqu'un de la salle demandait à Erik Kauf, comment il définissait un bon riskmanager, il lui a répondu, sans hésiter « un bon riskmanager est un riskmanager qui a de la chance ».

On peut dire que s'est valables pour bon nombre d'activités.

Erik Kauf
Rédacteur en Chef

Sommaire

Edito

Commémoration du 700ème numéro de RiskAssur-hebdo — Erik Kauf — **2**

Numéro 700

L'ERM au cœur du monde post-Covid — Pr Jean-Paul Louisot — **6**

Dans le rétroviseur... — Jean-Claude Barousse — **12**

Quelle aventure — Olivier Kauf — **16**

Commentaire

La guerre en Ukraine menace la sécurité alimentaire des pays les plus vulnérables du monde — **22**

Tribune

Hausse des matières premières, comment réduire l'impact ?
Olivier Smague, Commissaire aux comptes et associé chez Talenz Audit — **32**

photo couverture : ©stock Adobe

L'hebdomadaire RiskAssur-hebdo
est édité par Franol Services
Immeuble Val de Loire - 4 Passage de la Râpe - 45000 Orléans
tél : 01 55 33 12 55
site : https://www.riskassur-hebdo.com
courriel : webmaster@riskassur.com

ISSN RiskAssur : 1632-3106

Rédacteur en Chef : **Erik Kauf**
erik@riskassur.com

Directeur de la Publication et de la communication
Olivier Kauf
olivier@riskassur.com
Ligne directe : 01 55 33 12 55 / 06 88 88 01 46

Tarif au numéro : 3,20 € ttc
Abonnement annuel : 90 € TTC

Disponible à la page
https://riskassur-boutique.com/home/988-abomagriskassur.html

règlement possible par : CB, chèque ou virement

Sommaire

Point de Vue

- L'eurocroissance pour se substituer aux fonds en euros dans les contrats en unités de compte 26
- Certains assureurs font des efforts sur les contrats d'assurance vie en euros 28
- La Commission européenne a présenté un plan pour une économie circulaire de l'Union Européenne 30
- La hausse du coût de l'énergie affecte le prix des produits alimentaires en alimentant l'inflation 38
- Le nombre de faillites ralenti temporairement par les aides gouvernementales repartira à la hausse 40

La Vie des Sociétés

*** accords / négociations** **18**
- La Banque Postale finance la rénovation des Ponts de Normandie et de Tancarville
- Alantra s'associe à Avolta pour renforcer son activité de conseil en M&A dans la Tech
- Goodwin conseille Digital Mediagroup
- Deloitte et VMware unissent leurs forces avec la création d'un pôle dédié au Cloud distribué
- Largillière Finance conseille la transmission familiale d'Antinea Courtage Assurances
- Cmonassurance annonce le rachat du distributeur Askapi
- Alantra conseille Gadsme
- Cegedim Insurance Solutions choisi par baloo

*** nominations** **24**
- Grant Thornton se renforce dans le secteur public
- LBP AM annonce la nomination de Xavier Chapard
- Allianz Trade en France annonce la nomination de Mickaël De Sa

*** nouveautés** **34**
- Allianz Partners lance Click & Assist
- Synapse Medicine lance Goodmed, le Yuka du médicament
- Une plateforme interne de projets collaboratifs chez SPB
- MetLife crée le Club MetUp
- CNP Assurances annonce le relèvement de la notation Moody's de sa dette RT1
- RCDevs lance OpenOTP Electronic Signature

*** organisation** **42**
- Crise en Ukraine, KERIALIS se mobilise
- La Caisse d'Epargne Ile-de-France repense son organisation au service de professionnels
- Binance révèle son espace Web.3 dans STATION F
- Kapital-direct devient Placement-direct Essentiel
- L'Assurance de Prêt : le 1er levier pour décrocher son crédit immo (magnolia.fr)

Détente

- Bande dessinée Bamboo
- Une photo, une explication… (JC Barousse)
- Mots croisés
- Sudoku

45

Pour votre Bibliothèque

- Impliquer vraiment les salariés
- La santé du dirigeant

45

L'ERM au cœur du monde post-Covid

Pr Jean-Paul Louisot

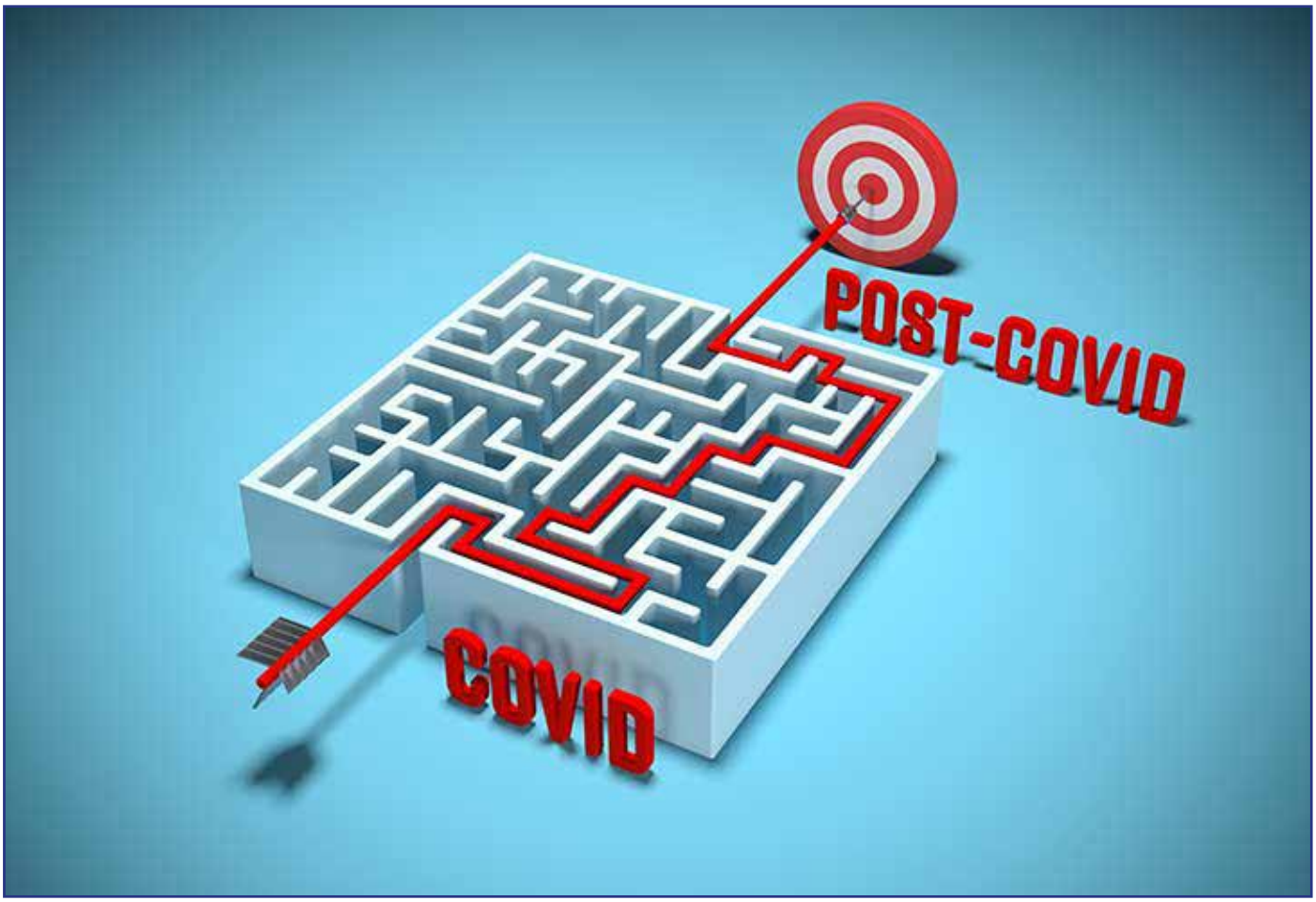

Depuis le début du troisième millénaire, alors que Riskassur accompagne ses lecteurs depuis la seconde décennie du siècle, le monde est confronté à une vague de défis économiques, politiques, sociaux et technologiques auxquels vient s'ajouter la guerre en Ukraine qui vient reverser la table et exacerber la crise due à la pandémie.

En effet depuis le début de ce millénaire, le monde a vécu une succession quasiment ininterrompue de « catastrophes » de toutes natures depuis les attentats de septembre 2001 aux Etats-Unis jusqu'à la guerre en Ukraine après deux ans de Covid 19. Où que porte le regard, des nuages sombres s'accumulent sur un horizon mondial marqué par la volatilité, l'incertitude, la complexité et l'ambiguïté (VICA) *ou en anglais VUCA*.

Alors que les forces traditionnelles de la mondialisation s'effritent, les professionnels de la gestion des risques doivent prendre conscience des menaces émergentes au moyen d'une approche systémique c'est-à-dire l'ERM.

Les principaux défis dans un monde complexe et volatil

Les organismes qui n'ont pas de structure officielle de gouvernance des risques ont eu de la difficulté à comprendre pleinement comment les changements dans une unité opérationnelle pouvaient causer des risques imprévus dans d'autres. Les organismes qui n'ont pas de plan de résilience officiel prennent des décisions « dans le noir » et l'absence d'une stratégie centralisée ce qui *à* l'agilité au moment où elle la plus nécessaire.

Or, dans le contexte géopolitique actuel, la fabrication locale et la résilience des réseaux d'approvisionnement

deviennent de plus en plus importantes. De plus, les organismes sont confrontés à de nouveaux obstacles alors qu'elles s'efforcent de mobiliser leur main-d'œuvre et de soutenir les opérations dans un contexte de troubles internationaux et de vents contraires économiques.

Il faut également prendre en compte les nouvelles pressions liées à la nécessité de maintenir les engagements en matière de soutenabilité et d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables, tout en s'attaquant aux perturbations plus immédiates du marché de l'énergie.

Ces défis simultanés exigent de l'innovation, du leadership et de l'inspiration. En effet, les acteurs économiques ont plus que jamais besoin d'un guide pour orienter une transformation responsable de l'industrie. I

De fait, les impacts sur les risques de l'état du monde sont nombreux et se caractérisent par l'apparition de nouveaux risques, les risques émergents, et l'aggravation de risques existants. Confrontés à de tels bouleversements, il faut se focaliser sur les cinq classes de risques essentiels :

- **Les Risques politiques :**

  Le risque politique est essentiellement la probabilité qu'une action politique aura une incidence importante sur l'OCP, qu'elle soit positive ou négative mais il faut être attentif au rôle croissant des générateurs de risques en dehors des centres habituels *(gouvernements, casernes et partis)* c'est-à-dire les domiciles, la rue, les universités, les réseaux Internet, etc.

  Encore récemment, le risque politique était relativement facile à appréhender. La plupart du temps, il était dû à des dictateurs qui pouvaient s'emparer brusquement d'avoirs étrangers pour des questions de politique intérieure ; aujourd'hui, les expropriations causées par des dirigeants sont beaucoup moins courantes même si on peut s'interroger sur la Russie engluée dans la guerre.

  Une grande partie du risque politique à l'intérieur des pays, et entre ces derniers, provient désormais d'autres acteurs, comme évoqué ci-dessus. Parmi eux, notamment, des individus utilisant des téléphones portables, des fonctionnaires locaux édictant des ordonnances municipales, des terroristes faisant exploser des camions piégés, ou encore des représentants des Nations unies imposant des sanctions. Les événements se produisant dans des contrées éloignées affectent les entreprises du monde entier à une vitesse vertigineuse.

  Pour préserver ou renforcer son existence et son développement, tout organisme, public ou privé, doit gérer l'impact potentiel de cet éventail croissant d'acteurs politiques mondiaux.

  Bien que le pourcentage de chances qu'un seul risque politique affecte demain les activités d'un organisme dans une ville précise soit faible, à moyen terme, la probabilité qu'un certain nombre de risques politiques, quelque part dans le monde, affectent considérablement les affaires de ce même organisme est étonnamment élevée.

  Mais, in fine, bien que le risque politique soit devenu complexe, le gérer efficacement reste assez simple et s' »appuie sur une intelligence d'entreprise systématique et efficiente, sans oublier le rôle du community manager pour suivre les courants qui traversent les médias sociaux.

- **Les risques environnementaux, liés au climat en particulier :**

  La gestion des risques engendrés par le réchauffement climatique redeviennent une urgence pour les risk managers devançant les risques de pandémie et cyber, même si la guerre en Ukraine a ouvert un nouveau front. En effet, non seulement les organismes sont confrontés à l'impact de phénomènes météorologiques extrême sur leurs activités, mais ils doivent également contribuer à la réduction de leurs émissions de carbone.

  Les effets des catastrophes naturelles telles que les sécheresses, feux de forêt, inondations, tempêtes, cyclones et autres phénomènes météorologiques extrêmes n'ont pas diminué par magie tandis que les têtes se tournaient vers la pandémie. La conséquence financière de la sévérité de ces événements est frappante en raison d'un climat changeant combinée à l'exposition des sites en augmentation.

  Pour les administrateurs et les dirigeants, la lutte contre la crise climatique est considérée non seulement comme juste, mais également comme un impératif pour assurer la pérennité de leurs organismes. Certains ont même créé le poste de « Climate Change Officer » afin de faciliter leurs processus d›adaptation au changement climatique et de promouvoir les meilleures pratiques au quotidien : le danger est de reconstituer de silos alors que le risk manager devrait être directement

impliqué. En effet, les risk managers ont un rôle important à jouer pour aider leurs organismes à comprendre, évaluer et s'adapter à ce domaine de risque en constante évolution.

Encore faut-il que les risk managers soient en mesure de jouer un rôle stratégique et qu'ils entretiennent des relations solides avec les autres parties prenantes concernées au sein de leur organisme, telles que les équipes ESG et les comités de direction, afin d'aider leurs entreprises à comprendre le risque climatique et à se préparer à l'avenir. Il faut également qu'ils acquièrent de bons outils pour évaluer les risques futurs et partant, nourrir la réflexion de la Direction Générale.

Comme son nom l'indique, le changement climatique est source de changements, voire de bouleversements et les risk managers doivent être en mesure d'anticiper les inondations de demain. Parmi celles-ci, les ondes de tempête sont un phénomène appelé à s'accentuer avec la montée du niveau des mers et des océans. Dans une telle perspective, il ne suffit plus de modéliser des catastrophes, il faut désormais combiner compréhension des risques et modélisation du climat.

- **Les cyber-risques :**

La pandémie de COVID-19 a entraîné d'énormes changements opérationnels qui ont eu une incidence sur les cyber-risques. Les organismes font maintenant face à un changement radical dans la gestion des risques et ils s'efforcent de comprendre les risques nouveaux et inconnus qui les attendent. Alors que les organismes peinaient à s'adapter rapidement, la pandémie a révélé une faiblesse commune *: l*a gestion des cyber-risques.

Outre les attaques directes, les organismes ont également été davantage exposés aux cyber-menaces émanant de leurs réseaux d'approvisionnement. Une transformation numérique accélérée signifie que les organismes comptent désormais sur un réseau plus étendu de fournisseurs tiers. Par conséquent, il y a maintenant plus de fournisseurs et de partenaires tiers qui se voient confier des données sensibles ou qui ont un accès direct au réseau d'une organisation. Cela signifie qu'une organisation peut subir un incident de sécurité grave sans que son propre réseau soit violé.

Plus largement, la plupart des changements opérationnels comportent des cyber-risques. La pandémie a créé une opportunité pour les cybercriminels qui ont trouvé des centres de données et des centres des opérations de sécurité sans personnel, du personnel travaillant à distance (souvent de façon non sécurisée), des données sensibles transférées au stockage en ligne et une main-d'œuvre de plus en plus vulnérable.

La gestion des cyber-risques consiste à maintenir un programme de sécurité d'entreprise qui s'harmonise avec les pratiques exemplaires et les normes et qui suit les changements opérationnels et l'environnement de menace actuel. Les programmes de cyber-sécurité incluent de nombreuses activités qui doivent être exécutées de façon continue et examinées régulièrement pour s'assurer qu'elles suivent le rythme de l'évolution des menaces.

En cas de crise, les équipes d'IT et de cyber-sécurité devraient participer à la planification des changements opérationnels requis. La modélisation peut être utilisée pour « répétition » des changements proposés et détecter les conséquences imprévues, y compris les risques cybernétiques.

Les évaluations fondées sur le nouvel environnement et la mise à l'essai des plans d'intervention en cas d'incident et de sauvegarde et de reprise des activités peuvent aider à déterminer les cyber-risques potentiels et à repérer les secteurs du programme de cyber-sécurité qui doivent être modifiés pour maintenir d'importants contrôles des risques en place et assurer la reprise des activités-systèmes.

Les organismes doivent trouver une meilleure voie à suivre et il n'y a pas de temps à perdre. Pour être efficace, il est nécessaire de s'assurer que le programme de sécurité de l'organisme suit le rythme des changements opérationnels, que l'équipe de cyber-sécurité travaille en étroite collaboration avec la gestion des risques et que les plans de sauvegarde et de reprise des activités correspondent au nouvel environnement de menace.

La résilience informatique doit être la pierre angulaire de toute stratégie de gestion des risques : Alors que les organismes se sont retrouvés capables de travailler à distance et même de prospérer dans le nouvel environnement créé par la Covid et ses stratégies de confinement, la nécessité d'assurer la protection absolue de l'infrastructure informatique et des données qu'ils détiennent n'a jamais été aussi claire.

- **Les Risque sur les approvisionnements :**

Avec l'extension de leurs relations avec les fournisseurs et clients étrangers à la recherche de la performance, les organismes encourent les risques qu'un événement perturbe la bonne fin de

leurs obligations contractuelles augmentent. Les perturbations actuelles touchent tous les acteurs des réseaux de distribution, y compris le transport maritime.

La résilience de la chaîne d'approvisionnement a déjà représenté une priorité urgente pendant les confinements liés à la COVID-19. Toutefois, alors qu'on parlait d'un réseau d'approvisionnement en rupture, la réalité est qu'il s'est révélé incroyablement résistant.

Des niveaux sans précédent de demande pour les achats de biens de consommation au cours de la deuxième moitié de 2021 ont démontré son efficacité. Quand les étagères étaient vides c'était parce que tout le monde achetait beaucoup.

Aujourd'hui, il en va autrement car si les produits de base de la Russie et de l'Ukraine — les aliments, les métaux, les engrais — ne sont pas expédiés, cela engendre un vrai problème. Certaines industries ont des usines importantes ou des talents informatiques indispensables en Ukraine. S'ils ne peuvent pas y accéder, leurs réseaux d'approvisionnement pourraient être à nouveau perturbés.

Il est donc plus urgent que jamais d'anticiper les perturbations et ruptures ce qui suppose de :

* ***Comprendre le contexte*** **:**
    * décider & communiquer l'appétit de risque
    * identifier les maillons faibles.
* ***Analyser :***
    * Veiller à la qualité des informations
    * Suivre la qualité de rigueur de la collecte
    * Intégrer l'approvisionnement dans l'équation stratégique
* **Réduire :**
    * Diversifier*(ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier)*
    * Habiliter une équipe – avertir et agir dans menace imminente
    * Limiter les conséquences (PCA), et au besoin
    * Redéployer les ressources pour préserver la mission (PRS)

- **Les Risques sur les personnels :**

La pandémie a montré l'importance de la santé des collaborateurs et des mesures ont du être prises pour le travail distanciel qui devra être utilisé régulièrement pour garantir son bon fonctionnement.

Toutefois, étant donné l'état sanitaire et sécuritaire du monde, la principale problématique touche les voyageurs et les expatriés :

* Le soutien et l'intervention de l'organisme pour aider les expatriés pendant une crise devraient être toujours disponibles (7/7 – 24/24),
* Les rôles de « premier intervenant » des différents acteurs de soutien (internes et/ou externes), doivent être formalisé, &
* Le côté sombre de l'expatriation qui inclut la définition de crise, la prévention, la gestion et les solutions doit être clairement confronté.

Lorsque l'intégrité physique, voire la vie, de salariés expatriés et de leurs familles sont menacées, la responsabilité de l'employeur est de les évacuer pour les mettre à l'abri.

Toutefois, la méthodologie est la même si les moyens peuvent différer selon la nature des menaces.

En ce qui concerne les moyens, le plus souvent avec l'aide de prestataires spécialisés :

* *En cas de crise sanitaire* : le rôle des personnels de santé est essentiel et, les interactions avec les autorités du pays ouvertes.
* *En cas de troubles politiques* : Suivant la nature des troubles, il faudra avoir recours à des spécialistes de l'exfiltration.

En ce qui concerne la méthodologie :

* *Etape 1 : Alerte* – un avertissement aux collaborateurs (*voire sous-traitants)* concernant l'état sanitaire ou l'instabilité du pays hôte.
* *Etape 2 : Mesures limitées* – **préparation accrue à l'évacuation dans des conditions de tension ou d'instabilité accrue qui pourraient mener à l'évacuation partielle ou complète des collaborateurs expatriés et de leurs personnes à charge.**
* *Etape* **3 : Évacuation – préparation finale et/ou évacuation dans des conditions dans lesquelles la décision d'évacuer est imminente ou a déjà été prise, et le retrait et la cessation des activités sont imminents ou en cours**.

La nécessité de réinventer l'ERM pour le monde post-covid

Les programmes traditionnels de gestion des risques reposent sur des modèles et des cadres désuets. Traditionnellement, les programmes relèvent de différentes disciplines au sein d'un organisme et reposent sur des systèmes de gestion qui ont tendance à entrer en conflit les uns avec les autres. Bien qu'il y ait eu une tendance depuis le début du siècle à harmoniser les programmes de gestion des risques sous la même fonction ou structure de gestion, la pandémie et la guerre en Ukraine ont généré une nouvelle urgence à veiller à ce que les programmes de gestion des risques soient optimisés par les données, les mesures et la technologie.

Le partage des données sur les risques à l'échelle de l'organisme permet de mesurer de façon transparente la maturité du programme au moyen de mesures robustes et de rapports visualisés dans des tableaux de bord en temps réel. L'utilisation de la technologie sert de moteur et de plateforme pour stocker, gérer et opérationnaliser tous les aspects du programme, de l'identification des risques dans le cadre d'ERM, de la sécurité physique ou de la cyber-sécurité, à l'intervention opérationnelle et au rétablissement dans le cadre de la gestion de crise et de la continuité des activités.

Les modèles de gestion des risques doivent désormais inclure une meilleure vision du monde dans lequel les organismes se développent. L'une des leçons les plus importantes des deux dernières années est qu'une approche efficace de la planification tous les risques et des procédures doit intégrer les pires scénarios. De plus, les responsables de programme et les équipes d'intervention doivent maintenir un niveau de souplesse opérationnelle dans leur planification en élargissant leur perspective.

Il s'agit de développer des scénarios de risque potentiels en ayant recours à un programme qui intègre de multiples sources et qui est axé sur la collecte de renseignements et la production de comptes rendus informés. Dans un monde post-Covid, la nécessité de mieux comprendre l'actualité et ses répercussions sur votre entreprise jouera un rôle essentiel dans l'évaluation des risques, ainsi que des possibilités. Et il s'agit de tirer les leçons de toutes les catastrophes et parmi celles de l'incendie de l'usine Lubrizol on peut noter : ***« Toute catastrophe résulte de la réalisation d'un risque. Mais tout risque, c'est-à-dire tout aléa dont on ignore le lieu et le moment précis de la survenance dans un territoire dont les vulnérabilités vont amplifier l'impact, ne se matérialise pas en catastrophe. »***

Se projeter dans la suite de la décennie et au-delà

Si l'incertitude est vie et la certitude pathologie comme l'affirme les psychiatres, alors une fois qu'une forme de normalité reviendra, la question demeure de savoir si elle s'accompagnera d'un retour à la croissance passée ; on peut l'espérer mais la croissance sera nécessairement différente et dépendra aussi de la combinaison énergétique retenue pour accompagner cette « nouvelle normalité » pour combattre le réchauffement climatique.

Avec les secousses supplémentaires entrainées par la guerre en Ukraine, et venues ajouter aux difficultés de la Covid, il sera important de prendre des mesures de stimulation pour aider les plus faibles à passer, tant au niveau des individus, des organismes que des nations, sans oublier l'indispensable solidarité internationale, la véritable assurance vie des pays développés.

Il est malgré tout essentiel de continuer à considérer le risque comme « positif » plutôt que comme une « menace constante » et d'harmoniser davantage le processus de gestion des risques avec l'orientation stratégique d'un organisme. Et l'on voit de plus en plus de titulaires du titre de CRO ou directeur des risques. Il reste à vérifier que tous ceux qui ont un tel titre ont les qualifications appropriées pour valider leurs compétences. Dans certains secteurs, il s'agira d'une position réglementée qui fera l'objet d'un examen quant à son efficacité. Il ne serait pas acceptable socialement qu'une problématique comme la gestion des risques porteuse de conséquences si lourdes pour les organismes comme pour la société soit dévolue à un amateur quel que soit sont enthousiasme. Les risk manager doivent donc garder à l'esprit que leur action est essentielle car :

« Il ne suffit pas d'observer et de décrire le monde, mais il faut le transformer par l'activité humaine. » [1]

Professeur Jean-Paul Louisot
MBA, ARM, FIRM
Docteur ès Sciences de Gestion de la Sorbonne
Anc. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1 Massa Makan Diabaté, né en 1938 à Kita (Mali) et mort le 27 janvier 1988 à Bamako, est un historien et écrivain malien dans *La dispersion des Mandeka*

Couvertures d'anciens numéros de RiskAssur-hebdo

Dans le rétroviseur...

Jean-Claude Barousse

Centre d'appels Mutuelle d'assurances

Début octobre 2006, paraissait le 1er numéro de RiskAssur-hebdo. Que de chemin parcouru jusqu'à son N° 700 de ce mois d'avril 2022.

Il a bien changé tant dans la forme que dans son contenu, mais est toujours resté fidèle à l'information dans le monde de l'assurance.

Toute proportion gardée cela me fait penser à mon propre parcours.

J'ai eu l'avantage de faire mes premières armes à la Participation du Groupe Ancienne Mutuelle – dont le siège sociale était à Belbeuf.

J'avais été embauché en qualité d'aide rédacteur du service production Incendie grâce aux tests passés moi qui postulait pour travailler aux archives.

Mais, sans doute, le chef du personnel – on ne parlait pas encore de Ressources humaines – avait-il pensé que je pouvais faire mieux.

Et j'espère lui avoir donné raison.

Grâce à lui, et à mes responsables hiérarchiques di-

rects, j'ai pu évoluer tout en passant CAP et BP d'assurances.

L'aventure se poursuivait dans une autre mutuelle ou plutôt, au départ, dans son cabinet de courtage captif pour le risque automobile.

Là encore, je n'aurais pas du être sélectionné ne connaissant pas grand chose à ce risque.

Mais sans doute, l'année passée, antérieurement, dans une agence d'assurance a convaincu ma future hiérarchie de ma polyvalence.

Il est certain que cela m'a autorisé à poursuivre ma formation – Bts assurances – et mon engagement professionnel.

A la faveur d'un changement de direction générale, le service production automobile m'a été confié.

Puis, celui de la gestion des autres contrats dommages.

Le dilemme se posait.

Nous n'avions plus besoin du bataillon de sténo-dactylos chargées de prendre et taper le courrier dicté par les rédacteurs.

De plus, un retard permanent de plus de 6 mois dans le traitement des demandes posait des difficultés grandissantes.

J'ai décidé de changer radicalement les procédures mais sans procéder à aucun licenciement.

Le pari était que tous les salariés en présence pouvait accepter les changements pour conserver leur emploi.

Ce qui n'était pas évident puisque j'avais décidé de mettre en place un plateau téléphonique.

Il fallait aussi que les sociétaires acceptent le challenges.

Nous savons aujourd'hui le succès de cette entreprise, mais à l'origine nous étions les précurseurs.

Que de mépris, de quolibets sous le manteau de la part des responsables, chefs de service, directeurs, des autres compagnies sous le principe « on ne peut pas faire de l'assurance par téléphone ».

Et la résistance fut importante, même en interne surtout lorsque j'ai eu également la responsabilité des services sinistres.

Il a fallu se battre également pour le « sans papier » et trouver en conséquence d'autres tâches au personnel administratif.

Mais, notre réseau mutualiste était de plus en plus ravi, intéressé par le fait d'avoir une réponse rapide, un interlocuteur certes distant mais efficace.

En effet, nous avions décidé, après quelques essais rapides, que le gestionnaire – fini la notion de rédacteur – devait immédiatement prendre en charge la demande.

Nous avions appelé cela « la gestion en 1 temps ».

Nous avons du faire face au goulot d'étranglement des flux téléphoniques exigeant, c'était du moins notre avis, taux de prise en charge immédiat.

C'est d'ailleurs pour cela que nous avions refusé tout message publicitaire lors des files d'attentes au grand courroux du service marketing..

Ce qui nous intéressait était le temps maximum de prise en charge et non son taux ? Heureusement que les sociétaires nous donnaient raison ! Avez-vous remarqué que tout au long de ce début de chronique le passage du « Je » au « NOUS » ? Car, ces changements de fond n'ont pu être possible que grâce à la forte adhésion du personnel.

Mais, au fur et mesure que vous alliez haut dans la hiérarchie le scepticisme était fort.

Jusqu'à s'entendre dire « Monsieur, je vous laisse faire.

Mais à la moindre défaillance, vous serez bien seul ».

Je le dis aujourd'hui, et le redit, sans l'acceptation des personnes chargées de faire, rien n'aurait été possible ; MERCI à elles.

Mais, d'autres modifications importantes ont été opérées comme la prise en charge téléphonique des demandes d'avenant dans un premier temps puis les affaires nouvelle – j'avoue sourire lorsque j'entends aujourd'hui une pub d'un assureur mettant en avant le fait qu'il accepte sa garantie le lendemain de la demande – ou , à la suite d'un accident automobile, la délivrance gratuite d'un véhicule de remplacement.

Mais j'avais eu le temps de passer par l'École Supérieur de Commerce de Paris (ESCP à l'époque) pour mieux comprendre et prévoir les effets des changements dans les organisations.

Puis aussi, la délivrance du titre et diplôme Associé Risk Manager accentuant cette vigilance de tout instant et rendant possible de rendre positif un problème présent ou à venir.

J'en profite pour remercier Jean-Paul Louisot qui a été maître de stage ; il a du parfois maudire ma manière de penser… Mais, il a été de très bon soutien.

Et je suis ravi qu'il continue à écrire dans cette revue RiskAssur-hebdo.

Aussi, lorsque aujourd'hui, je suis amené à prendre contact avec les assureurs pour mes affaires personnelles, je suis surpris par les lourdeurs présentes.

Appeler un Centre d'Appels c'est la garantie d'une attente interminable entrecoupée d'une musique, sans doute sans droit d'auteur ce qui explique certaines chose, ou de messages publicitaires du style « Nous sommes à votre service.

Merci de bien vouloir patienter » répéter xxx fois tant l'attente est longue.

Et, lorsque vous avez la chance d'avoir un interlocuteur la première chose qui l'intéresse est un N° et non votre patronyme.

Sans doute n'a-t-il pratiquement aucune initiative, lisant sans chaleur son script à l'écran.

Messieurs, mesdames, les manageurs-euses, il est vraiment dommage de ne pas faire appel à la source d'intelligence et d'adhésion du personnel dont vous avez la charge…

Jean-Claude Barousse
https://jcbarousse.fr/

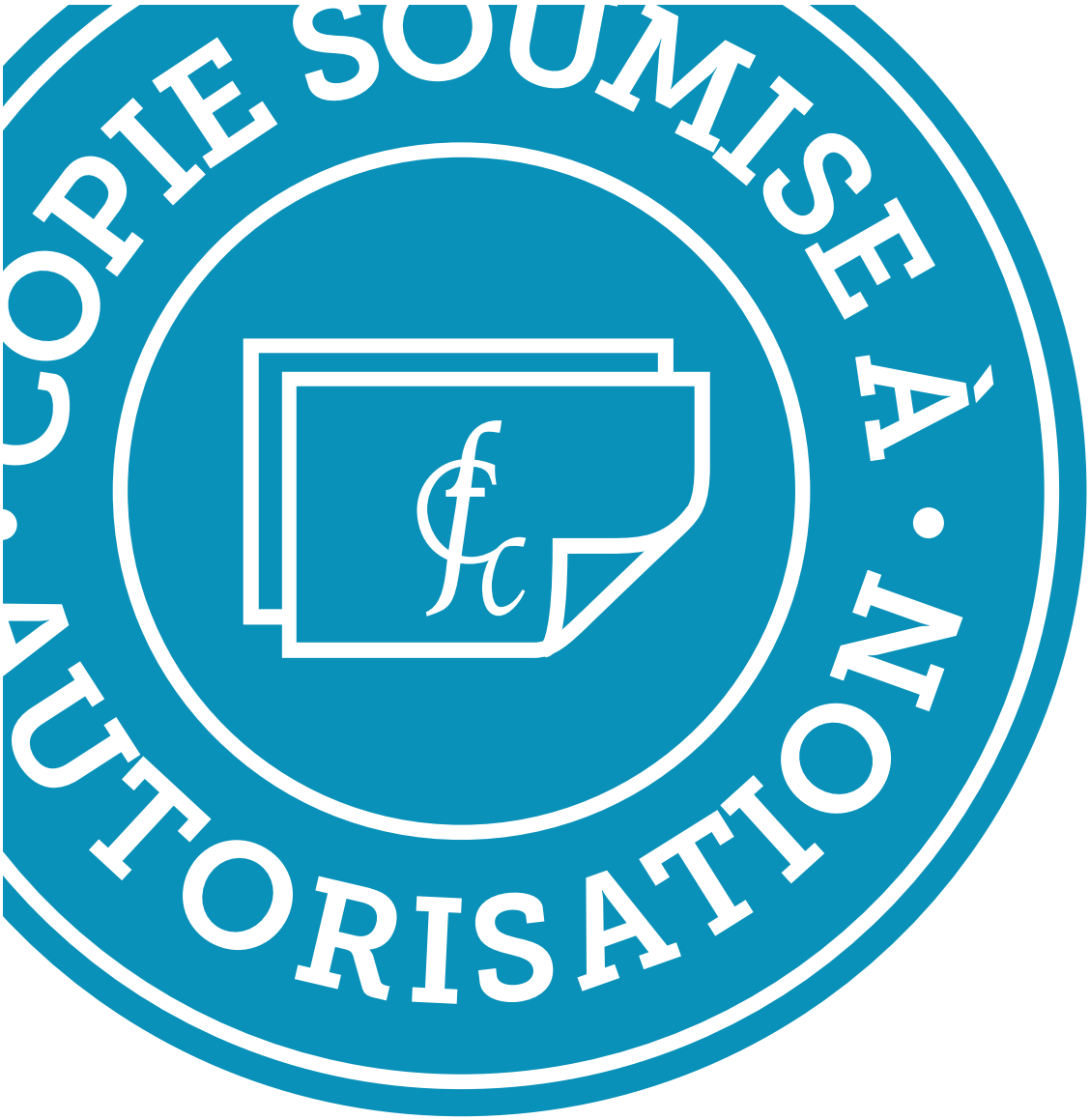

Les articles de RiskAssur sont protégés par le droit d'auteur

Avant d'en faire des copies dans le cadre de votre activité professionnelle, assurez-vous qu'un contrat d'autorisation a été signé avec le CFC

Centre Français d'exploitation du droit de Copie

www.cfcopies.com

01 44 07 47 70

Quelle aventure

Olivier Kauf

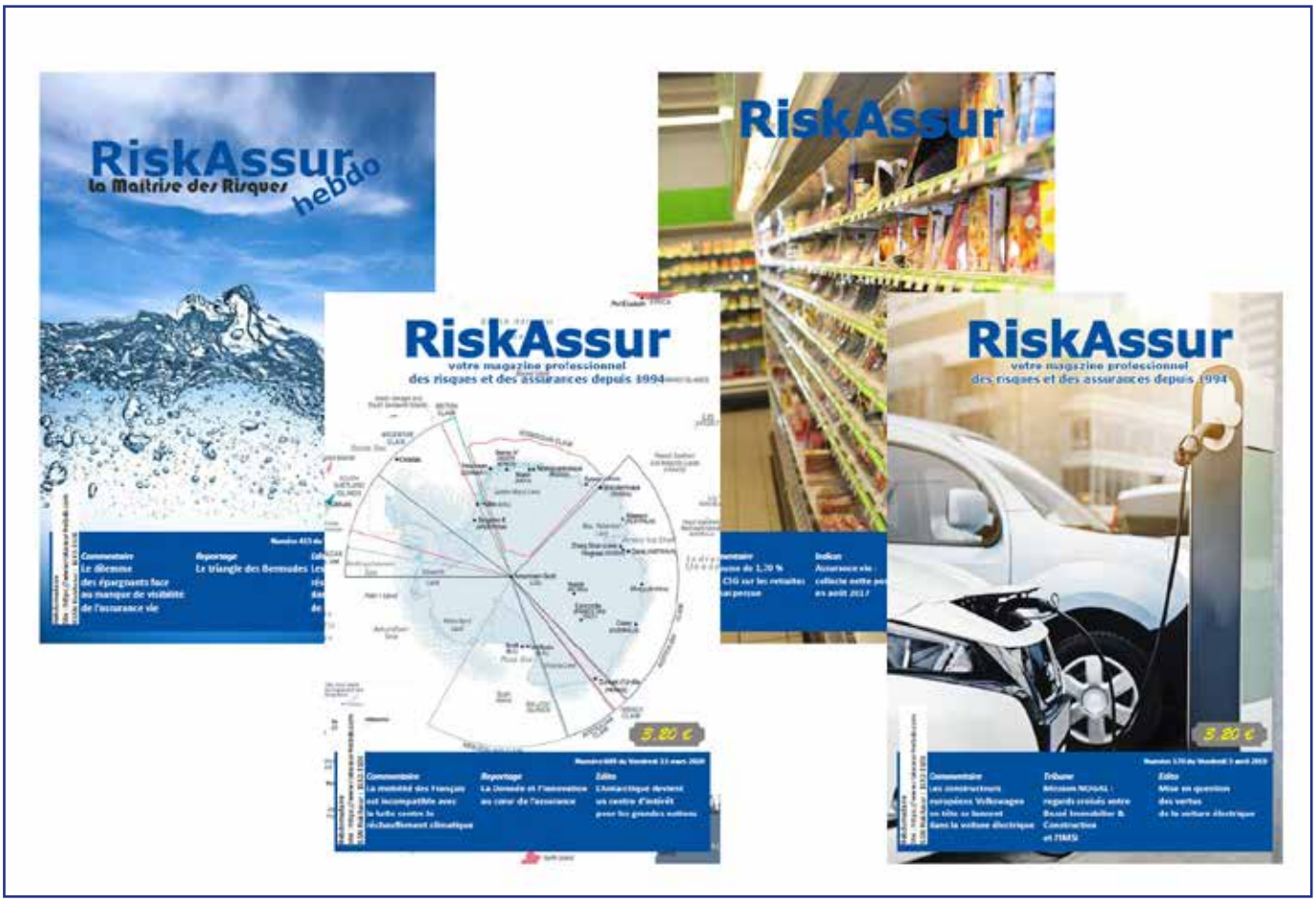

Le magazine RiskAssur-hebdo est né en octobre 2006, déjà presque 16 ans, simple lettre hebdomadaire de quelques pages, RiskAssur-hebdo est devenu, au fil du temps, un véritable magazine. Pour le plaisir et l'histoire de RiskAssur-hebdo, vous trouverez en fin du numéro 700 le numéro 1.

En plus du site riskassur-hebdo.com, le magazine hebdomadaire a tout de suite trouvé sa place et son lectorat (nous vous remercions de nous lire).

Seul échec, nous pensions pouvoir proposer un magazine gratuit, mais comme les annonceurs ne furent pas au rendez-vous, nous avons dû, il y a déjà quelques années nous avons abandonné cette approche. N'accusons personne et ne réécrivons pas l'histoire, il était peut-être trop tôt, à l'époque, pour un magazine sans support papier.
En tous les cas, nous remercions nombre de nos abonnés « gratuits » qui au passage à l'abonnement payant, nous ont suivis.

Aujourd'hui le magazine RiskAssur-hebdo est stable, il propose un résumé de l'actualité des assurances, des risques et de la finance publiée mais également des articles inédits, notamment les études du Professeur Jean-Paul Louisot.

Le magazine ne serait rien sans le site riskassur-hebdo.com qui propose une actuellement publié « au fil de l'eau » et accessible sur abonnement (l'abonnement « privilège » que nombre de professionnelles

connaissent bien depuis de nombreuses années : https://riskassur-boutique.com/abonnement-privilege/85-rhp-1an.html - les archives, qui s'enrichissent au jour le jour, proposent plus de 30 000 articles).

Toujours fidèle au numérique, le magazine RiskAssur-hebdo n'oublie pas ses abonnés qui désirent imprimer leur magazine, effectivement la pagination est adaptée à la fois à une lecture l'écran et à une impression en A4, voire même en A3 recto/verso pour un brochage en format A4.

Même si la pagination du magazine s'adapte à l'actualité et permet d'ajouter l'ajouter des pages sans surcoût (c'est l'avantage du numérique et de la publication PDF), il faut chaque semaine faire des choix entre ce qui est exclusivement sur le site et exclusivement dans les pages du magazine, généralement sur les 2 supports (toutefois la version des articles du magazine est souvent plus courte que la version sur le site).

Cette adaptation fait qu'il n'y a pas de planning rédactionnel, mais une adaptation en fonction de ce qui se passe dans le monde.

La préparation d'un hebdomadaire est un gros travail, dès que le numéro daté du vendredi, est envoyé aux abonnés le jeudi en fin de matinée, l'équipe de rédaction enchaîne immédiatement sur la préparation du numéro suivant. A part une pause en août, en fin d'année et parfois grâce ou à cause de ponts, les abonnés retrouvent RiskAssur-hebdo chaque semaine.

Et après le numéro 700, la routine reprendra sa place 701, 702 … et une évolution permanente des 2 supports.

Pour fêter le numéro 700, la rédaction de RiskAssur-hebdo vous l'offre, cette semaine le magazine est gratuit.

Si vous voulez recevoir chaque semaine RiskAssur-hebdo, accéder aux anciens numéros depuis 2017 … l'abonnement est disponible à l'adresse
https://riskassur-boutique.com/abonnement-privilege/85-rhp-1an.html

La Banque Postale finance la rénovation des Ponts de Normandie et de Tancarville

Premier financeur bancaire des collectivités locales (Source : Observatoire de la dette Finance Active 2022), La Banque Postale accompagne la CCI Seine Estuaire dans son projet de rénovation des Ponts de Normandie et de Tancarville.

Elle intervient ainsi en tant qu'arrangeur, principal financeur et agent d'un prêt de 180 millions d'euros sur 10 ans négocié avec CNP Assurances, LBPAM et 3 groupes bancaires (Société Générale, Crédit Agricole, BPCE), dans lequel elle s'inscrit à hauteur de 74 millions d'euros.

Empruntés chaque année par près de 15 millions de véhicules, ces deux ouvrages d'art sont essentiels pour l'activité économique et les déplacements quotidiens des habitants du bassin de l'estuaire de la Seine.

Véritables défis technologiques pour l'époque, ces deux ponts incarnent le savoir-faire du génie-civil français et l'engagement d'un territoire dans une démarche d'innovation forte.

Leur gestion et leur entretien est assuré par la CCI qui est à l'origine du projet, grâce à deux contrats de concession conclus avec l'Etat. La clause de revoyure validée par le Conseil d'Etat et par la Commission Européenne a permis d'envisager la rénovation des structures avec une extension des concessions jusqu'en 2031.

Alantra s'associe à Avolta pour renforcer son activité de conseil en M&A dans la Tech

Alantra, acteur global du M&A mid-market et de la gestion d'actifs, annonce l'acquisition d'une participation significative dans la boutique française Avolta Partners («Avolta»), un spécialiste des fusions-acquisitions dans le secteur en pleine croissance de la technologie en Europe.

Ce partenariat est une nouvelle illustration de la volonté d'Alantra de renforcer ses capacités en technologie à l'échelle mondiale.

Avolta bénéficiera de la présence globale d'Alantra, de ses relations étroites avec les investisseurs financiers les plus influents en Europe et d'un réseau d'experts dans la Tech. À l'issue de l'opération, Alantra deviendra le premier actionnaire individuel d'Avolta tandis que l'équipe d'Avolta s'installera dans les nouveaux bureaux parisiens d'Alantra afin d'accélérer l'intégration des deux firmes.

Ce partenariat renforce l'offre globale d'Alantra dans le domaine de la Tech, une offre qui compte aujourd'hui plus de 40 professionnels dédiés. En 2021, la technologie a été le premier secteur d'activité de la division banque d'affaires d'Alantra.

« *L'expertise sectorielle des associés d'Avolta est extrêmement pointue et leur track-record très impressionnant, en particulier sur certains marchés comme la fintech et le software où ils sont devenus leaders.*

Je pense que leur positionnement va grandement contribuer à l'élargissement de notre offre de services dans la Tech et l'approfondissement de notre empreinte dans ce secteur », déclare Franck Portais, Managing Partner d'Alantra.

Goodwin conseille Digital Mediagroup

Le cabinet d'avocats international Goodwin a conseillé Digital Mediagroup dans le cadre de la cession d'Avent Media, spécialiste en marketing digital omnicanal, à Olyn.

Cette cession a permis de concrétiser la naissance du groupe Olyn, un nouveau groupe de marketing digital soutenu par le fonds d'investissement Gimv, qui compte 4 structures : hipto, Avent Media, Skaze et Influens Network.

L'équipe Goodwin, conseil de Digital Mediagroup, était composée de Benjamin Garçon (associé) et de Pauline Louis (collaboratrice) sur les aspects corporate.

Olyn and Givm étaient conseillés par Hogan Lovells.

Deloitte et VMware unissent leurs forces avec la création d'un pôle dédié au Cloud distribué

Deloitte et VMware Inc. annoncent la création du pôle « Deloitte VMware Distributed Cloud » (DVDC). Celui-ci aura pour mission d'aider les clients à transformer leurs activités et leurs secteurs, en mettant en place et en utilisant plus efficacement des architectures Cloud distribuées. Grâce à cette alliance et à la création du pôle stratégique DVDC, les entreprises pourront implémenter des architectures distribuées, y compris sur des Clouds publics ou privés et en périphérie, de façon efficiente, dans le but de mener d'importantes transformations et de s'adapter aux défis qu'elles rencontrent. Ce lancement est le fruit de l'alignement stratégique et de la collaboration entre Deloitte et VMware — comme en témoigne la présence du cabinet parmi les partenaires VMware de l'année pour la troisième fois d'affilée.

Créé au sein de Deloitte, ce pôle DVDC stratégique proposera des services de développement logiciel et multi-Cloud avancés pour accélérer le lancement de produits grâce à des environnements Cloud distribués. Deloitte et VMware aideront leurs clients à adopter des approches plus modernes, en améliorant l'expérience de leurs développeurs, et en leur fournissant les outils et services nécessaires pour optimiser la livraison de produits et d'applications. Les solutions Cloud spécialisées de Deloitte rassemblent toute l'expertise issue de précédentes missions, pratiques et méthodologies de premier plan pour des résultats garantis, des écosystèmes de logiciels pré-intégrés, des architectures de référence, des outils de transformation et des accélérateurs de livraison. De leur côté, les services VMware Cross-Cloud™ (notamment VMware Tanzu) permettront de bâtir une plateforme pour applications Cloud-natives modernes et reposant sur un écosystème. Deloitte pourra ainsi accélérer et sécuriser la mise en production d'applications destinées à une variété d'industries (commerce de détail, secteur public, santé, services financiers ou encore automobile).

https://perelafouine.com

La vie des Sociétés - accords / négociations

Largillière Finance conseille la transmission familiale d'Antinea Courtage Assurances

La banque d'affaires Largillière Finance a conseillé Patrick Ginet, actionnaire et président depuis 2006 du groupe Antinea Courtage d'Assurances, dans le processus de transmission familiale à la nouvelle génération, avec le soutien du fonds d'entrepreneurs lyonnais Capelia. Objectif : acter le début de transmission intrafamiliale, pérenniser l'entreprise et doubler le chiffre d'affaires d'ici 5 ans.

Courtier en assurances depuis plus de 80 ans, Antinea Courtage d'Assurances est une entreprise familiale qui regroupe depuis 2018 les courtiers Ginet, Sacdrop Assurances et Auvergne Courtage d'Assurances. Présidée par Patrick Ginet, la structure emploie plus de 95 personnes dans ses centres de gestion à Béligneux près de Lyon, à Grenoble, à Clermont Ferrand et au sein de ses 9 implantations commerciales.

Classé 23e courtier français en 2021 par l'Argus de l'Assurance, Antinea réalise un chiffre d'affaires de plus de 10M€ et compte parmi ses clients plus de 5 000 entreprises. Le groupe est spécialisé dans les secteurs du transport et de la logistique, et dans les métiers du BTP et de la construction.

Président et actionnaire du groupe depuis 2006, Patrick Ginet souhaite aujourd'hui amorcer la transmission de l'entreprise à son fils Quentin, actuel Directeur Général depuis 2020, en lui cédant une partie de ses titres. L'opération est soutenue par la société d'investissement lyonnaise Capelia, qui entre au capital comme minoritaire.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité du plan de développement engagé par Patrick Ginet, qui s'appuie sur la consolidation du groupe et la poursuite du développement sur le territoire avec l'ouverture de nouveaux centres de gestion.

Cmonassurance annonce le rachat du distributeur Askapi

Cmonassurance, la filiale de distribution directe d'Alptis Assurances, annonce le rachat du distributeur Askapi, spécialiste de la distribution à distance de contrats Emprunteur. Pour Cmonassurance, cette opération s'inscrit dans une stratégie de renforcement de sa présence sur ce marché de la distribution à distance d'assurances emprunteur.

Cabinet de courtage implanté à Castelnau-le-Lez (Hérault), Askapi s'est imposé en quelques années comme un acteur du digital avec le site askapi.fr. Pour Laurie Vallon, fondatrice du cabinet, « la cession d'Askapi se fait tout naturellement, car nous partageons beaucoup de valeurs avec Cmonassurance et au-delà avec l'ensemble du groupe Alptis.

Ce qui nous réunit est notamment la volonté de placer nos clients au cœur de tous nos engagements. »

« *Je suis heureux qu'Askapi rejoigne Cmonassurance, car nous partageons le même attachement à la qualité du service apporté aux emprunteurs*, souligne Jean-François Vouge, directeur général de Cmonassurance. *Pour nous, ce partenariat constitue une véritable opportunité pour consolider et développer notre portefeuille de clients*. »

ALANTRA

Alantra conseille Gadsme

Alantra annonce avoir conseillé Gadsme, plateforme AdTech In-game à proposer des formats publicitaires à la performance, dans sa levée de fonds de 8 millions de dollars. En plein essor, avec plus de 3 milliards de joueurs dans le monde, le marché de l'in-game advertising devrait atteindre 28 milliards de dollars dès 2025.

Ce premier tour de table financier pour la start-up créée en 2019 par Guillaume Monteux, Luc Vauvillier et Simon Spaull a réuni quelques-uns des plus grands noms de l'univers du gaming, parmi lesquels le chef de file Galaxy (l'un des plus importants fonds américains spécialisés dans le Gaming et le Web3) et l'éditeur de jeux vidéo Ubisoft.

La qualité de ce tout premier tour de table financier reflète l'excellence de la solution technique développée par Gadsme, qui est d'ailleurs la première société dans son domaine à attirer des éditeurs de jeux en tant qu'investisseurs. Gadsme s'est spécialisée depuis sa création dans la commercialisation et l'affichage de publicités dynamiques au sein même des scènes des jeux vidéo, à la manière d'un groupe d'affichage urbain qui positionne ses panneaux dans les villes. Les algorithmes développés y ajoutent la personnalisation, l'interaction et la mesure exacte de la performance. Cette nouvelle forme de publicité « in game » est plus immersive et répond à la réticence des marques à associer leur image au gaming et à la frustration des joueurs dont les parties sont souvent interrompues par des publicités trop intrusives.

cegedim Insurance Solutions

baloo

Cegedim Insurance Solutions choisi par baloo

Cegedim Insurance Solutions, acteur des solutions logicielles et services pour l'assurance de personnes, annonce le déploiement chez baloo, courtier gestionnaire du Groupe Candide, de l'ensemble des services de tiers payant iSanté, ainsi que d'un nouveau tiers payant sur le segment hospitalier avec droits hébergés. Cette solution vient fiabiliser le paramétrage des prestations grâce à un chargement en masse de celles-ci.

Candide, maison-mère de baloo et entreprise familiale, développe de nouveaux services pour se diversifier et répondre aux besoins et enjeux des clients et de la société de façon générale. C'est autour des valeurs communes d'entreprenariat et de transmission que baloo et Cegedim Insurance Solutions ont décidé de travailler ensemble.

Pour le courtier gestionnaire baloo, le déploiement du tiers payant iSanté, effectif depuis le 1er janvier 2022, lui permet d'améliorer sa qualité de service et de proposer de nouveaux services à ses assurés et partenaires via un accès étendu au tiers payant auprès de 260 000 professionnels répartis en France entière, 100 % des établissements hospitaliers publics et 75 % des établissements privés, en cas d'hospitalisation. Du côté de Cegedim Insurance Solutions, c'est un premier contrat signé pour un service de tiers payant s'appuyant sur BEYOND by Cegedim, son nouveau hub de services assurantiels.

En menant ce projet de déploiement du service de tiers payant iSanté, Cegedim Insurance Solutions démontre sa capacité à proposer de nouveaux services innovants et personnalisés : tiers payant hospitalier avec certification des droits et tarification en ligne, fluidification des échanges dans un écosystème complet et performant.

Commentaire

La guerre en Ukraine menace la sécurité alimentaire des pays les plus vulnérables du monde

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a bloqué les exportations de céréales cultivés dans ces deux pays, notamment du blé, qui représentent 25 % du commerce mondial, qui sans créer dans l'immédiat une situation de pénurie, a fait monter en flèche les prix des produits agricole, au profit de ceux qui ont des stocks, avec une répercussion sur les prix de revient de l'industrie agro-alimentaire, que ce soit leur matière première ou non, c'est la loi du marché.

Cette situation met en péril la capacité des pays pauvres à importer la nourriture pour leur population et chez nous, ceux qui sont tributaires des premiers prix subissent les plus fortes hausses, car le coût des matières premières représenté un pourcentage plus important dans le prix final que dans les produits de marque, qui subissent d'autres frais que les produits de premier prix.

Les exploitants agricoles sont les premiers à subir les risques de pénurie des guerres, lorsque la souveraineté alimentaire se trouve sur le devant de la scène, alors que le conflit en Ukraine justifie des craintes, à tort ou à raison sur les productions agricoles et la sécurité alimentaire mondiale, ce qui fait gonfler les prix.

Dans ce contexte, lors du congrès de la FNSEA les 29 et 30 mars à Besançon, le thème était notamment brandi pour justifier les appels à produire plus et remettre en cause certaines orientations européennes alors qu'à l'échelle mondiale, l'enjeu le plus urgent porte sur l'aide financière et la lutte contre la spéculation, les pénuries physiques des denrées n'étant pas encore manifeste, cette fois-ci, on ne nous dira pas que les vaches ne donnent plus de lait et que les

poules ne pondent pas, pour justifier les prix du marché noir de la Seconde Guerre mondiale.

Certes, la Russie et l'Ukraine, les pays en guerre sont deux géants céréaliers, ce qui fait que les marchés mondiaux, déjà à des niveaux hauts s'emballent, ce conflit a mis en évidence les interdépendances mondiales sur le plan agricole, au niveau des céréales, tant pour l'alimentation humaine que pour celle de l'élevage.

Une grande partie du blé d'hiver ukrainien a pu être exportée avant le conflit, au prix de l'époque. Mais, 7 millions de tonnes sont restées dans les ports et les prochaines récoltes en Ukraine sont imprévisibles, alors que les exportations alimentaires de la Russie ne sont pas bloquées, mais la mise au ban du pays sur la scène internationale rend incertain sa volonté d'exporter, d'autant que les cargos ne sont plus assurés pour la traversée de la mer Noire, bien qu'elle risque de perdre des marchés si elle ne respecte pas ses contrats.

L'Union européenne, l'UE importe peu de blé pour l'alimentation humaine qu'elle produit elle-même, en revanche elle achète des céréales ukrainiennes et russes pour nourrir les animaux de ferme, notamment du maïs et importe un quart des engrais azotés de Russie, elle achète aussi de l'huile et des tourteaux de tournesol, l'Ukraine alimente plus de la moitié du commerce mondial.

Le premier impact de la guerre en Ukraine est l'envolée du prix du gaz, pétrole, blé, maïs, tournesol, colza et soja avec un effet domino, ainsi la flambée des prix du gaz entraîne ceux des engrais et entraîne l'augmentation du coût de production des céréales en Europe, qui fait progresser la facture de l'alimentation animale et suscite donc un bond du prix des volailles, porcs, bœufs et des produits laitiers, par voie de conséquence.

Le renchérissement du prix de l'énergie se répercute aussi sur le coût des fruits et légumes cultivés en serre et aussi sur les produits de la pêche, le tout participe au développement de l'inflation, d'où une perte de pouvoir d'achat des ménages.

L'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, la FAO anticipe que son indice des prix alimentaires pourrait grimper de 8 % à 20 % et que 8 à 13 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir de la faim dans le monde, le seul point positif note le rapporteur des Nations unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté c'est que le riz, qui est l'alimentation de base d'un nombre considérable d'habitants de notre planète, demeure à l'abri des tensions. Mais ça ne pourrait pas durer.

Dans les pays riches, la spéculation sur les marchés des matières premières va se répercuter sur les prix et pourrait accentuer la précarité alimentaire en France, les négociations commerciales de la grande distribution avec les industriels, achevés le 1er mars avec un accord de hausse des tarifs de 3 % à 4%, seront dépassées, le gouvernement a d'ores et déjà incité la grande distribution à les reprendre.

Les céréales sont aussi utilisées dans les méthaniseurs pour produire de l'énergie par incorporation dans les agrocarburants, 6% à 7% de la production céréalière européenne y est destinée, que l'on peut limiter, suggère la Confédération paysanne. Une question qui n'a pas encore été abordée au niveau européen, déplore notre ministre de l'agriculture, surtout si cela cause un problème d'accès au blé, pour la population.

Les scientifiques appellent aussi à réduire notre consommation de viande qui absorbe plus de la moitié des céréales européennes, pour les nourrir.

D'autres pays producteurs proposent d'ores et déjà de remplacer les céréales russes et ukrainiennes, par des productions venant notamment d'Australie, des Etats-Unis et d'Argentine et même d'Inde, qui a eu une très bonne récolte et propose 7 à 8 millions de tonnes de blé à l'export.

Revenons sur la sécurité alimentaire des pays les plus vulnérables, au cours des cinquante dernières années, on n'a pas rendu service aux pays pauvres en y écoulant des denrées à bas prix, subventionnées par des contributions, note le rapport spécial de l'ONU, il ne faut pas, comme on dit, donner un poisson à un homme qui a faim, il faut lui apprendre à pêcher, ainsi il faut les aider à reconquérir leur capacité à produire eux-mêmes, même si cela prendra

Commentaire

du temps.

Annoncé le 24 mars à l'issue d'une réunion du G7 par Emmanuel Macron, l'incitative FARM vise à permettre aux pays qui en ont besoin d'acquérir des céréales, une initiative encore en cours d'élaboration.

Le ministre français de l'agriculture a dit que nous volons que la FAO pousse cette initiative et nous allons faire une démarche auprès de l'Organisation mondiale du commerce dans ce sens, il faut aussi mettre en place un dispositif de solidarité pour aider les pays importateurs qui ne peuvent pas payer le prix du marché, enfin, il faut investir dans les capacités de production des pays vulnérables, pour les aider de s'en sortir par leurs propres moyens.

La vie des Sociétés - nominations

Grant Thornton

Grant Thornton se renforce dans le secteur public

Le cabinet poursuit le développement de ses activités audit et conseil (transformation des organisations, transformation numérique, transparence de l'action publique, performance opérationnelle et transition environnementale…) à destination des acteurs du secteur public.

Il s'étoffe de trois nouveaux Associés, afin de muscler ses équipes à Paris et en régions et renforcer les synergies d'expertises au sein de sa plateforme Public - Economie sociale - Protection Sociale (PEPS).

Pierre Breteau (51 ans), Diplômé de l'Université Paris-Dauphine, est en charge du développement des activités conseil au secteur public territorial dans les régions.
Après trois années à la Ville de Puteaux en tant que Directeur des finances, Pierre Breteau rejoint un Big et participe à la création de l'activité de conseil aux collectivités territoriales en Bretagne, puis Grand Ouest, la Normandie et les Antilles. Il a également eu la charge du développement des offres au niveau national. Elu local, Pierre est également Maire de Saint-Grégoire (depuis 2008), Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine (depuis 2021) et Président de l'association des Maires d'Ille-et-Vilaine.

Jean-Pierre Peretti (55 ans), Diplômé de l'Université de Montpellier I et d'une école de Commerce privée, porte l'offre transformation numérique à destination des acteurs du secteur public territorial.
Après un début de carrière dans le financement du secteur public au sein du Crédit Foncier de France, Jean-Pierre connait une première expérience au sein de deux Big sur des activités de Conseil. Il revient ensuite dans l'un de ces cabinets pour piloter l'offre dédiée aux transformations numériques du secteur public et ses opérateurs basés à Paris puis à Marseille (régions Méditerranée, Auvergne Rhône Alpes).

Jerome Rivalin (44 ans), Diplômé d'HEC, rejoint l'équipe nationale pour le développement des offres sur le conseil financier pour le secteur public territorial.
Jérôme a débuté sa carrière au sein de la Communauté Urbaine de Lyon en tant que Contrôleur de Gestion puis chez Arthur Andersen Secteur public. Il rejoint ensuite un acteur majeur du conseil au secteur public territorial, dont il dirige les activités de Conseil et Audit pour la région Ouest de 2006 à 2021.

https://perelafouine.com

LBP AM annonce la nomination de Xavier Chapard

La Banque Postale Asset Management (LBP AM), filiale de La Banque Postale, annonce la nomination de Xavier Chapard au poste de stratégiste, il a pris ses fonctions au mois de mars 2022. Rattaché à Sebastian Paris Horvitz, Directeur de la Recherche, Xavier Chapard a pour mission d'éclairer les clients et les équipes de gestion sur les développements économiques et financiers, afin d'enrichir et justifier les décisions de gestion. Dans ce rôle clé, Xavier veillera également à garantir une cohérence de vues pour accompagner les gérants dans leurs anticipations et dans la génération de performances.

Xavier Chapard (38 ans), est diplômé de l'école Polytechnique et est également titulaire d'un master de l'ENSAE en prévision et politiques économiques. Il compte plus de quinze ans d'expérience dans le secteur des marchés financiers, essentiellement en tant que macro-économiste et stratégiste. Ayant commencé sa carrière à la Société Générale au sein de l'Inspection Générale en 2008, il rejoint en 2010 « Les Cahiers Verts de l'Economie », société de recherche indépendante basée à Paris en qualité d'économiste-stratégiste avant d'être nommé macro-stratégiste du Crédit Agricole CIB en 2015.

Allianz Trade en France annonce la nomination de Mickaël De Sa

Allianz Trade en France, spécialiste du marché de l'assurance-crédit, annonce un changement au sein de ses équipes dirigeantes. Mickael De Sa, précédemment Responsable du développement commercial des offres digitales d'Allianz Trade en France, est nommée Responsable de l'Accélération Digitale d'Allianz Trade en France, à compter du 15 avril 2022. Il remplace Sophie Marot-Rémy, qui a décidé de poursuivre sa carrière en dehors du Groupe.

Diplômé de l'école d'ingénieur de L'ENSEEIHT en télécommunications et réseaux informatiques, Mickaël De Sa (37 ans) a débuté sa carrière en 2011 en tant qu'analyste web & CRM chez TASER International. En 2013, il rejoint Hermès en tant que Senior Business Intelligence Analyst, avant d'intégrer Novartis en 2014 au poste de CRM Manager. Mickaël De Sa rejoint Allianz Trade en France en 2015 en tant que responsable CRM, avant de devenir en 2018 Responsable du développement commercial des offres digitales.

A partir du 15 avril 2022, il prendra les responsabilités de Responsable de l'Accélération Digitale d'Allianz Trade en France.

Les obligations d'information et de conseil des Intermédiaires d'Assurances

Disponible sur RiskAssur-Boutique pour 12 €
https://riskassur-boutique.com/divers/51-oblig-courtier.html

L'eurocroissance pour se substituer aux fonds en euros dans les contrats en unités de compte

Les sommes placées en eurocroissance ne sont pas garanties au jour le jour comme les fonds placés sur les contrats et les fonds en euros, mais au terme d'une période comprise entre huit et quarante ans, au choix de l'assuré et dans l'intervalle l'épargne est fluctuante, ce qui laisse aux assureurs une certaine latitude, quant au choix de leurs placements, ce qui n'est pas facile à maîtriser, à cause des risques qui en découlent et explique que ce type de placement en assurance vie est loin de se généraliser.

L'épargne en eurocroissance a été conçue par le Trésor comme une troisième voie d'épargne à mi-chemin entre le fonds en euros et les unités de compte, les deux supports traditionnels via lesquels on investit en assurance vie, depuis la chute des rendements de l'assurance vie en euros, en dessous de l'inflation, la valeur des placements en eurocroissance n'est pas garantie en cas de retrait avant terme, mais ils ont un potentiel de performance supérieure à celle des placements en euros, car l'assureur à la possibilité d'investir de façon plus dynamique de manière à générer une meilleure performance.

En 2019, la loi Pacte a entrepris de simplifier l'eurocroissance qui était à l'origine une véritable usine à gaz incompréhensible pour les épargnants et même pour les assureurs, personne ne savait en vérité combien ces produits rapportaient tant le calcul était sophistiqué, jusqu'au moment où la loi Pacte a entrepris de simplifier cette forme d'épargne.

Désormais, ces supports ressemblent davantage à une unité de compte classique, avec une valeur qui évolue régulièrement ce qui fait que les assureurs peuvent communiquer un taux de rendement annuel moyen, pour permettre les comparaisons avec d'autres placements.

Ssans oublier que les rendements du passé ne préjugent pas des rendements futurs.

Malgré cette réforme, ce n'était pas la ruée sur ce placement qui fin 2021 représentait moins de 0,25 % des 1 876 milliards d'euros investis dans l'assurance vie, dont 73 % en euros, parce que les épargnants restent fidèles à l'assurance vie à capital garanti, avec une revalorisation inférieure à l'inflation, et ce n'est qu'un début, actuellement deux acteurs principaux offrent ce support, Axa et Generali, en étant équipé pour les promouvoir.

Il faut savoir que les investissements des assureurs se font généralement en obligations et qu'ils détiennent encore en portefeuille des obligations anciennes dont les intérêts leur permettent de couvrir les frais contractuels et de créditer les assurés d'un léger plus, la situation risque de changer lorsqu'ils détiendront essentiellement des obligations nouvelles qui ne rapportent rien.

Par contre les fonds eurocroissance sont de création récente, à une époque où les taux d'intérêt étaient déjà très bas, ce qui oblige les assureurs, pour garantir le capital qui leur a été confié au terme convenu.

Il leur faut acheter des titres qui garantissent une certaine rentabilité, il leur faut donc miser, en partie sur des actifs risqués, comme des actions pour générer du rendement, ce qui ne pose pas de problème tant que le marché est porteur.

Pour les assurés, les rendements moyens, avant prélèvements sociaux sont de 2,85 % et taux annuels étaient de 3,25 % en 2017 et de 2,40 % en 2018.

La Maîtrise des risques

le 1er ouvrage de RiskManagement en français

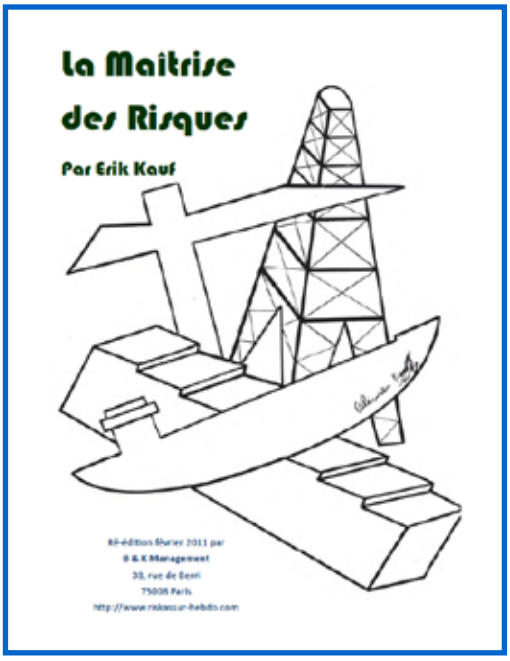

Le Riskmanagement est né aux Etats-Unis, et a été adapté au marché français à la fin des années 1970. C'est ainsi, qu'en 1978, Erik Kauf – grâce son expérience professionnelle – a écrit le 1er ouvrage de Riskmanagement en français et adapté à la France : La Maîtrise des Risques.

Effectivement, Erik Kauf a géré pendant 15 ans les assurances des risques pétroliers d'une société nationale, dont l'exploitation du gisement de Gaz de Lacq en Aquitaine, avant d'être appelé, en 1975 par l'un des grands patrons de l'époque, une multinationale française dans le domaine du verre et de l'alimentation, pour mettre de l'ordre dans la couverture de ses risques.

Nous vous proposons de découvrir (ou de redécouvrir) cet ouvrage dans une ré-édition en version intégrale, qui vous permettra d'avoir une vue synthétique et complète de ce domaine.

Cet ouvrage n'a pas vieilli, ses principes, ses idées, . . . peuvent toujours être utilisés.

Sur tous les autres ouvrages écrits, « La Maîtrise des Risques » a un énorme avantage, il est synthétique et il fait le tour complet de la matière en moins de 150 pages.

La ré-édition de « La Maîtrise des Risques »
est exclusivement disponible sur RiskAssur-boutique :

http://riskassur-boutique.com/etudes/13-la-maitrise-des-risques.html

Certains assureurs font des efforts sur les contrats d'assurance vie en euros

Après des années de baisse du rendement de l'assurance vie en euros des assureurs font des efforts pour les fonds en euros des contrats en unités de compte.

Sur les contrats en unité de compte il y a un compte en euro, qui fonctionne comme un contrat d'assurance vie en euros, à capital garanti, alors que la valeur des fonds placés en Bourse évolue en fonction des cours.

Ce système permet aux assurés de limiter les risques boursiers à une partie de leur épargne, qu'ils peuvent faire évoluer à leur gré.

Les assureurs sont obligés de placer les fonds qu'ils garantissent dans des fonds d'Etat sans risques, aux rendements parfois négatifs, les rendements des assurances en euros, qu'il s'agisse des contrats spécifiques ou des fonds inclus dans les contrats en unités de compte, sont le reflet du rendement de leurs placements, en baisse régulière avec l'arrivée à échéance des placements anciens, à remplacer par ceux qui ne rapportent plus rien.

Pourtant, le marché reste relativement concurrentiel, animé par les banques qui interviennent en qualité d'intermédiaires pour le compte d'assureurs contrôlés par leur groupe ou des assureurs sous accords avec eux, aux guichets des banques, on fait de l'assurance, tout le monde a un compte en banque, on connaît les disponibilités financières de chacun,

ce qui en fait des cibles pour les placements, dont l'assurance-vie.

Il se trouve que les titulaires de contrats d'assurance vie sont prisonniers de leurs contrats du fait de leur antériorité fiscale, qu'il ne faut pas perdre à laquelle les titulaires des contrats en unité de compte sont moins sensibles, ce qui explique que les assureurs leur donnent des bonus, prélevés sur leurs marges, pour les attirer où pour les inciter à alimenter leur contrat.

En moyenne, le marché a servi 1,3 % selon France Assureurs, sur les contrats et comptes en euros avec des écarts très importants, les taux affiches sont nets des frais contractuels calculés sur l'épargne gérée, mais avant les prélèvements sociaux de 17,2 %.

D'ailleurs, on se demande ce qui va se passer lorsque le rendement net dégagé par un assureur ne couvrira pas les frais contractuels, sans dispositions contraires, il devrait pouvoir les compléter en puisant dans le capital entre leurs mains.

La presse a publié régulièrement, en début d'année, dans sa rubrique financière, les taux annoncés par les assureurs, le pire taux publié cette année, était à notre connaissance de 0,50 %.

Parlons maintenant des bonus accordés par les assureurs, qui ne sont généralement pas uniformes mais dépendent du pourcentage que représente le fonds en euros dans un contrat en unités de compte, dans l'exemple que nous avons sous les yeux, de l'un des assureurs, la filiale d'une banque, le plus important de la place, les taux varient en fonction du penchant de l'assuré pour le risque, en deçà de 25 % d'unités de compte, la rémunération du fonds en euros est de 0,65 %, puis elle grimpe à 1,05 % avec 30 % à 50 % de supports à risques et atteint 1,45 % si l'assuré détient plus de 50 % d'unités de compte.

D'autres assureurs suivent la même voie, par contre, pour certains assureurs, les frais de gestion du contrat grimpent en fonction de l'importance des unités de compte du contrat.

La Commission européenne a présenté un plan pour une économie circulaire de l'Union Européenne

C'est un plan ambitieux que la Commission a présenté aux Etats membres le 30 mars, qui doit encadrer afin de verdir la production de quasiment tous les produits, dans le cadre d'un règlement sur l'écoconception des produits durables.

Il s'agit de mettre fin au système actuel qui veut qu'un consommateur achète un produit, l'utilise, s'en lasse ou le détériore avant de le jeter, telle est l'ambition de ce plan, pour une économie européenne circulaire qui conduit à la conservation et au réemploi des produits, même s'ils sont démodés, fini de changer dans la mode de collection toutes les trois semaines.

On ne se débarrassera plus d'un appareil quand la batterie ne fonctionne plus, de fabriquer des appareils qui ne se démontent pas, qui sont irréparables et de remplacer un pull parce qu'il n'est plus à la mode, plus rien ne doit échapper à cet objectif de durabilité, ce qui suppose de grands changements dans la manière que nous produisons et que nous consommons.

Désormais tous les produits devront être conçus dans l'optique d'être réparables et recyclage, fini de devoir changer tout le bloc d'éclairage d'un feu arrière de voiture pour remplacer une ampoule grillée, qui n'est pas accessible.

C'est bon pour le climat, pour les économies d'énergie, pour le consommateur, mais pas pour le circuit de commercialisation de pièces détachées automo-

biles, martèle le vice-président de la commission du Pacte vert, le Green Deal.

Pour respecter l'accord de Paris, il faudra consommer moins et mieux pour parvenir à la neutralité carbone en 2050, alors que l'impératif de sobriété était absent jusqu'à maintenant du discours européen, on y arrive maintenant par le biais de l'économie circulaire.

Dans ce contexte, la Commission a préparé un règlement sur l'écoconception des produits durables qui doit encadrer afin de les verdir la production de quasiment tous les biens à l'exception de l'alimentation et des produits pharmaceutiques, qu'ils aient été fabriqués en Europe ou ailleurs.

La production devra respecter une série de critères en matière d'efficacité énergétique, mais aussi de durabilité, de réparabilité, ou encore d'empreinte environnementale et climatique, en sachant que la conception d'un produit détermine jusqu'à 80 % de son impact sur l'environnement.

Le texte prévoit aussi d'imposer aux industriels des obligations en matière d'invendus, ils devront dire ce qu'ils en font, en principe ils sont vendus en fin de saison à des soldeurs, qui les mettent en vente, s'il s'agit d'articles de mode, il pourra être décidé d'en interdire la destruction.

L'Europe devra se doter de capacités de recyclage, de réparation et de vente d'occasion, il ne peut pas être question de mise à la décharge et d'incinération, d'autant plus que cette activité crée des emplois.

La Commission souhaite que ce texte entre en vigueur en 2024 mais vu l'ampleur du chantier, les négociations entre les 27 et le Parlement européen pourraient être plus longues, une fois le principe posé, la Commission en déclinera les principes secteur par secteur, pour gagner du temps, elle a décidé de commencer sur certains produits.

L'exemple de l'industrie textile est particulièrement éclairant, chaque Européen achète en moyenne 26 kg de vêtements et de linge de maison et en jette 11 kg, alors que 1 % de la production textile est recyclée et jusqu'à 35 % des microplastiques sont lâchés dans l'environnement, ils viennent de vêtements fabriqués avec du polyester ou en acrylique, d'ici à 2030, tous les textiles devront être recyclables.

C'est un plan ambitieux qu'à présent la Commission, qui sera scrutée par l'organisation patronale européenne a déjà fait savoir son directeur général.

La responsabilité des commettants face aux actes de leurs préposés

Les commettants (les employeurs) sont responsables des actes commis par leurs préposés (leurs employés), aussi bien au sein de l'entreprise, que lors de leurs déplacements en dehors de l'entreprise. *En aparté, les termes employeur et commettant d'une part et employé et préposé d'autre part, ne sont pas tout à faire synonyme.*

S'il est relativement facile pour le commettant de contrôler ce qui se passe dans les murs de l'entreprise, ce n'est plus le cas lors des déplacements car le préposé n'est plus sous son contrôle direct. Or, les commettants doivent assurer la réparation des dommages causés aux tiers par leurs préposés.

La Responsabilité Civile (RC) est de plus en plus souvent engagée, le contenu de cette thèse fait avancer les connaissances en ce domaine de la responsabilité des employeurs vis-à-vis des actes de leurs employés. De plus, il est primordiale, en cas de dommages de savoir qui est le commettant.

A l'époque (1953), cette thèse traitait un sujet se situant sur une niche de RC, or aujourd'hui, les préposés sont beaucoup plus mobiles, il n'est pas rare qu'ils se rendent à des réunions, sur des chantiers, en dehors des murs de leur entreprise.

Lors de ces déplacements, les préposés ne sont plus sous le contrôle direct du commentant et la RC de ce dernier est engagée en cas de dommages.

L'ouvrage est exclusivement disponible sur RiskAssur-boutique :
https://riskassur-boutique.com/theses/786-prepose-9782916673385.html

Hausse des matières premières, comment réduire l'impact ?

Olivier Smague, Commissaire aux comptes et associé Talenz chez Audit

L'activité de nos clients est marquée, en cette fin de premier trimestre 2022, par la poursuite de la hausse des coûts de production. Les restrictions très strictes en Chine dues aux confinements successifs ont notamment eu pour effet de créer de nombreuses pénuries et générer des perturbations d'une durée indéterminée.

Les bassins industriels asiatiques sont encore régulièrement en sous-production (vêtements, chaussures, puces électroniques, composants, pièces détachées).

Parallèlement, les réductions d'activité des ports ont également renchéri les tarifs du fret maritime.

La guerre en Ukraine

A cela s'ajoute désormais une très forte tension sur les marchés des matières premières énergétiques (pétrole, gaz), dans un contexte de crise internationale née du conflit militaire en Ukraine.

L'ensemble conjugué de ces phénomènes a pour effet de générer un terreau inflationniste lié une hausse nécessaire des prix de vente afin de pouvoir préserver les marges des entreprises.

L'inquiétude des chefs d'entreprise

En cette période de clôture des bilans 2021, les perspectives de croissance pour l'année à venir sont re-

vues à la baisse, et l'inflation sur 12 mois est portée à plus de 4%. L'inquiétude des dirigeants est donc multiple :

- Sourcing : réorganiser les chaines d'approvisionnement pour faire face aux différentes ruptures ;
- Tarifaire : anticiper les hausses de coûts et avoir la capacité de les répercuter sur les prix de ventes au consommateur final ;
- Commerciales : évaluer l'évolution des marchés et l'impact du contexte international sur la consommation.

Ces questions se posent par exemple, et de manière non limitative, dans les domaines d'activités que nous rencontrons:

- Automobile : rupture d'approvisionnement des composants électroniques, puis désormais des faisceaux électriques,
- Agro-alimentaire : hausse des cours des matières premières, grilles tarifaires déjà fixées avec la grande distribution,
- Industrie : impact très importants du coût du gaz et de l'électricité, par exemple dans l'imprimerie, la cartonnerie, du prix des matériaux (notamment le bois et l'acier) et du prix du gaz qui aura un impact sur tous les produits manufacturés,
- transport : poste carburant prépondérant,
- Négoce : rupture de matières premières (argiles pour production de carrelages par exemple, etc.).

Les conseils du commissaire aux comptes

Face à ces incertitudes, et dans le cadre de ses missions, le commissaire aux comptes est à même de les éclairer sur les différentes possibilités qui s'offrent à eux afin de minimiser les effets.

Il existe, par exemple un outil permettant d'atténuer dans le temps l'incidence de la hausse des couts des matières stockées et donc l'impact à venir des baisses de marges: la provision pour hausse de prix. Sa constatation, en franchise d'impôt, peut être réalisée pour toute hausse de cours supérieure à 10%. Nous invitons nos clients dirigeants à se positionner sur cette option facultative. Toutefois cette mesure comptable et fiscale n'a pas d'incidence sur la trésorerie de l'entreprise, sauf une économie d'impôt.

Le plan de résilience du Gouvernement

Pour faire face au poids significatif de ces hausses de coûts, un plan de résilience a été présenté le 16 mars 2022 par le gouvernement, avec pour objectif de faire face aux difficultés de trésorerie rencontrées.

Tout d'abord, le PGE (Prêt Garanti par l'Etat), dispositif mis en place lors de l'épidémie de Covid 19, demeure disponible sous ses modalités actuelles, jusqu'au 30 juin 2022 et pour toutes les entreprises éligibles et pour quelque motif que ce soit.

Pour les entreprises impactées par les conséquences économiques du conflit ukrainien, le gouvernement a de surcroit décidé de relever le montant du PGE pour qu'il puisse atteindre 35 % du chiffre d'affaires, contre 25 % dans le dispositif général.

Parallèlement, les prêts bonifiés de l'État sont également prorogés jusqu'à la fin de l'année 2022. Ils sont eux adaptés aux entreprises n'ayant pas pu bénéficier d'un PGE, mais qui présentent des perspectives réelles de redressement économique.

Le prêt croissance industrie, mis en place en décembre dernier, est désormais ouvert aux entreprises du BTP.

Enfin, les recours au report de paiement des obligations sociales et fiscales est aussi facilité pour les entreprises mises en difficulté par l'augmentation des prix de l'énergie.

En ce qui concerne les aides ciblées, des remises carburants, notamment pour les professionnels du transport sont octroyées, et des aides aux entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent une part élevée des charges, et au moins 3 % du chiffre d'affaires, et qui du fait du renchérissement de leurs dépenses en énergie, deviendraient déficitaires en 2022.

L'incidence de l'ensemble de ces facteurs économiques a pour effet de renforcer la vigilance du commissaire en comptes, une de ses prérogatives consistant à s'assurer que les mesures nécessaires au maintient d'une activité pérenne sont prises et efficaces.

La vie des Sociétés - nouveautés

Allianz Partners lance Click & Assist

Allianz Partners lance Click & Assist, son premier espace digital permettant de faire une demande d'assistance 24h/7 en toute simplicité en cas d'évènement de santé (hospitalisation, immobilisation, perte d'autonomie…). Ce nouveau point de contact entièrement digital vient complémenter les demandes d'assistance habituellement faites par téléphone et offre une meilleure lisibilité en donnant accès au détail des prestations d'assistance prévues dans les contrats d'assurance.

Click & Assist permet aux bénéficiaires de sélectionner librement les prestations d'assistance d'aide à domicile dont ils souhaitent bénéficier : que ce soit pour des besoins immédiats ou pour des besoins futurs par anticipation.

Cette innovation contribue à améliorer fortement l'expérience des bénéficiaires :
- Plus d'autonomie : ils sélectionnent eux-mêmes les prestations d'assistance dont ils souhaitent bénéficier
- Plus de liberté : ils peuvent demander à mettre en place des prestations complémentaires à tout moment en cas d'évolution de leurs besoins
- Plus d'efficacité : un rapide questionnaire permet de bien cerner leur situation et de les orienter vers les prestations les plus adaptées
- Plus de sérénité : en cas de besoin les chargés d'assistance d'Allianz Partners sont disponibles pour les accompagner et les conseiller

Synapse Medicine lance Goodmed, le Yuka du médicament

Synapse Medicine, start-up fondée par des professionnels de santé, lance Goodmed, son application mobile grand public dédiée au bon usage du médicament. Elle propose à tous les Français le Yuka du médicament, permettant un accès à de l'information fiable et utile sur les médicaments.

Ayant récemment clôturé une levée de fonds de 25M€ menée par le fonds d'investissement Korelya Capital dirigé par Fleur Pellerin, Synapse Medicine renforce ainsi son portefeuille de solutions dédiées à la prévention des risques médicamenteux.

Chaque année en France, entre 10 000 à 30 000 décès sont attribuables à un mauvais usage des médicaments et jusqu'à 180 000 hospitalisations sont dues à des effets indésirables médicamenteux (EIM)(1). Des chiffres d'autant plus préoccupants que 3 Français sur 4 sont concernés par l'automédication(2). D'après une étude menée par Opinion Way(2) pour Synapse Medicine sur le rapport des Français aux médicaments, 62% des Français trouvent les informations de notices difficiles à lire et 72% d'entre eux doutent de la fiabilité des informations trouvées sur internet. Ce qui atteste de la nécessité de favoriser l'accès à une meilleure information et compréhension des médicaments. Et pour cela les équipes de Synapse Medicine ont développé l'application Goodmed.

(1) Rapport Bégaud - Costagliola, sur la surveillance et la promotion du bon usage du médicament - 2013
(2) Etude Opinion Way pour Synapse Medicine - "Les Français et les informations sur les médicaments" – 2021

Par simple scan du QR code d'une boîte de médicament, l'application Goodmed permet aux utilisateurs de vérifier s'ils peuvent prendre un médicament ou non en fonction de leur profil santé (grossesse, allaitement, allergies, …). Les résultats sont donc personnalisés et permettent de renforcer la prévention santé, en réduisant les risques liés au mauvais usage des médicaments.

Une plateforme interne de projets collaboratifs chez SPB

SPB, spécialiste européen des assurances et des services du quotidien, a mis en place une plateforme interne de création de projets collaboratifs.

Le principe de Teamstarter est simple : SPB confie à chaque collaborateur 10 € par mois. Ils peuvent ensuite soit créer leur projet (seul ou à plusieurs) en levant des fonds pour le réaliser, soit financer les projets de leurs collègues.

Les projets doivent s'orienter autour de trois axes : la simplification et l'efficacité des missions, la qualité de vie au travail, et la RSE / diversité.

Les collaborateurs de SPB ne sont pas seuls dans la gestion de leurs projets, car leur partenaire Teamstarter les accompagne tout au long de leur réalisation.

Au 1er avril 2022, une dizaine de projets ont été financés et mis en place.
Parmi eux :
- la culture d'une ruche d'abeilles connectée
- la création d'une bibliothèque commune sur le site du Havre
- l'organisation de plusieurs collectes de vêtements au profit d'associations (dont une en solidarité avec l'Ukraine)
- l'installation de poubelles recyclables
- la mise à disposition de parapluies
- l'organisation de divers cours d'initiation et atelier (sophrologie, sketchnoting, fabrication de shampooing…)

La vie des Sociétés - nouveautés

MetLife crée le Club MetUp

MetLife France renforce sa stratégie Marketing et Commerciale et crée le Club MetUp, un nouveau programme relationnel, mettant à disposition une plateforme réservée à ses partenaires privilégiés, courtiers et CGP (conseillers en gestion de patrimoine).

MetUp propose 4 atouts aux intermédiaires d'assurance :

- Se former et former ses collaborateurs : Si le courtier est un professionnel de l'assurance, c'est également un chef d'entreprise, qui doit avoir de multiples compétences managériales, juridiques, commerciales mais aussi en marketing et communication. Ainsi de nombreuses formations sont proposées sur MetUp autour de tous les aspects du métier de distributeur d'assurance : la technique assurantielle, la réglementation, les réseaux sociaux, la négociation et le management d'équipe et de projets … ainsi qu'une bibliothèque de contenus d'experts créés par MetLife

- Dynamiser son business : des outils marketing, et notamment une gamme d'e-mails spécifiques personnalisables (sur l'assurance emprunteur et les différentes garanties de prévoyance) que le partenaire peut adresser à ses clients pour optimiser son portefeuille et développer son activité.

- Profiter d'avantages professionnels : leasing de voitures ou de vélos à prix préférentiel, abonnements à des titres de presse, ventes privées temporaires …

- Etre récompensé pour sa fidélité : avec un cadeau que chaque partenaire peut choisir dans la gamme disponible. Plusieurs statuts sont proposés : Silver – Gold – Platinum et Infinity et l'ensemble de ces avantages augmente avec le niveau de production correspondant des partenaires.

Elaboré par les départements Marketing et Commercial, MetUp vise à accompagner les intermédiaires d'assurance au travers d'outils d'aide à la vente, de formations, de coaching pour les aider à renforcer leurs compétences et ainsi développer leur activité.

CNP Assurances annonce le relèvement de la notation Moody's de sa dette RT1

CNP Assurances annonce le rehaussement de la notation de sa dette RT1 de Baa3 à Baa2. Le changement de méthodologie de l'agence Moody's sur la dette RT1, basé également sur un niveau d'équilibre du ratio de solvabilité 2 sur le long terme dans un scénario hors stress, a permis le relèvement d'un cran de la dette « Restricted Tiers 1 » émise par CNP Assurances et notée par l'agence Moody's.

La solidité financière du groupe CNP Assurances (A1) et sa perspective stable demeurent inchangées.

« *Cette évaluation par l'une des agences de notation de premier plan reflète une nouvelle fois l'excellente qualité de signature du Groupe* » souligne Stéphane DEDEYAN, directeur général de CNP Assurances.

https://perelafouine.com

RCDevs lance OpenOTP Electronic Signature

La crise sanitaire a accéléré de manière significative l'utilisation de la signature électronique au sein des entreprises.

Gain de temps, réduction des coûts de fonctionnements, sécurité juridique, la signature électronique offre de nombreux avantages pour les entreprises. Dans ce cadre, RCDevs, société de sécurité informatique spécialisée dans l'authentification multifacteurs de nouvelle génération lance OpenOTP Electronic Signature : une offre complète de signature électronique pour répondre aux besoins internes des entreprises.

Mise en place de télétravail, travail hybride… Le 'Future of Work' est au cœur des préoccupations des entreprises qui sont sans cesse amenées à repenser leur organisation vers de nouvelles manières d'échanger avec l'ensemble de leurs salariés.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, RCdevs a conçu OpenOTP Electronic Signature, un outil basé sur la gestion des identités internes (IAM) qui a pour ambition de fluidifier et faciliter l'ensemble des échanges internes des entreprises. Cette solution permet ainsi d'étendre les capacités des solutions déjà installées au sein de ces organisations.

Combinée avec la suite de sécurité OpenOTP de RCdevs et le Plugin Nextcloud, la solution OpenOTP Electronic Signature permet de signer et de sceller les documents au sein même de l'entreprise.

Le magazine RiskAssur-hebdo fête son numéro 700

Le premier numéro de RiskAssur-hebdo fut distribué en octobre 2006, et presque 16 ans après, daté du Vendredi 15 octobre 2022, la rédaction de RiskAssur-hebdo a le plaisir de vous offrir le numéro 700 que vous êtes en train de lire.

Et si ce magazine répond à vos attentes, se serait un plaisir de vous compter parmi nos abonnés, en cliquant sur le lien ci-dessous
https://riskassur-boutique.com/home/988-abomagriskassur.html

Pour une information plus complète, mise à jour au fil du temps chaque jour ouvrable, l'abonnement « Privilège » vous attends en cliquant sur le lien ci-dessous
https://riskassur-boutique.com/abonnement-privilege/85-rhp-1an.html

La hausse du coût de l'énergie affecte le prix des produits alimentaires en alimentant l'inflation

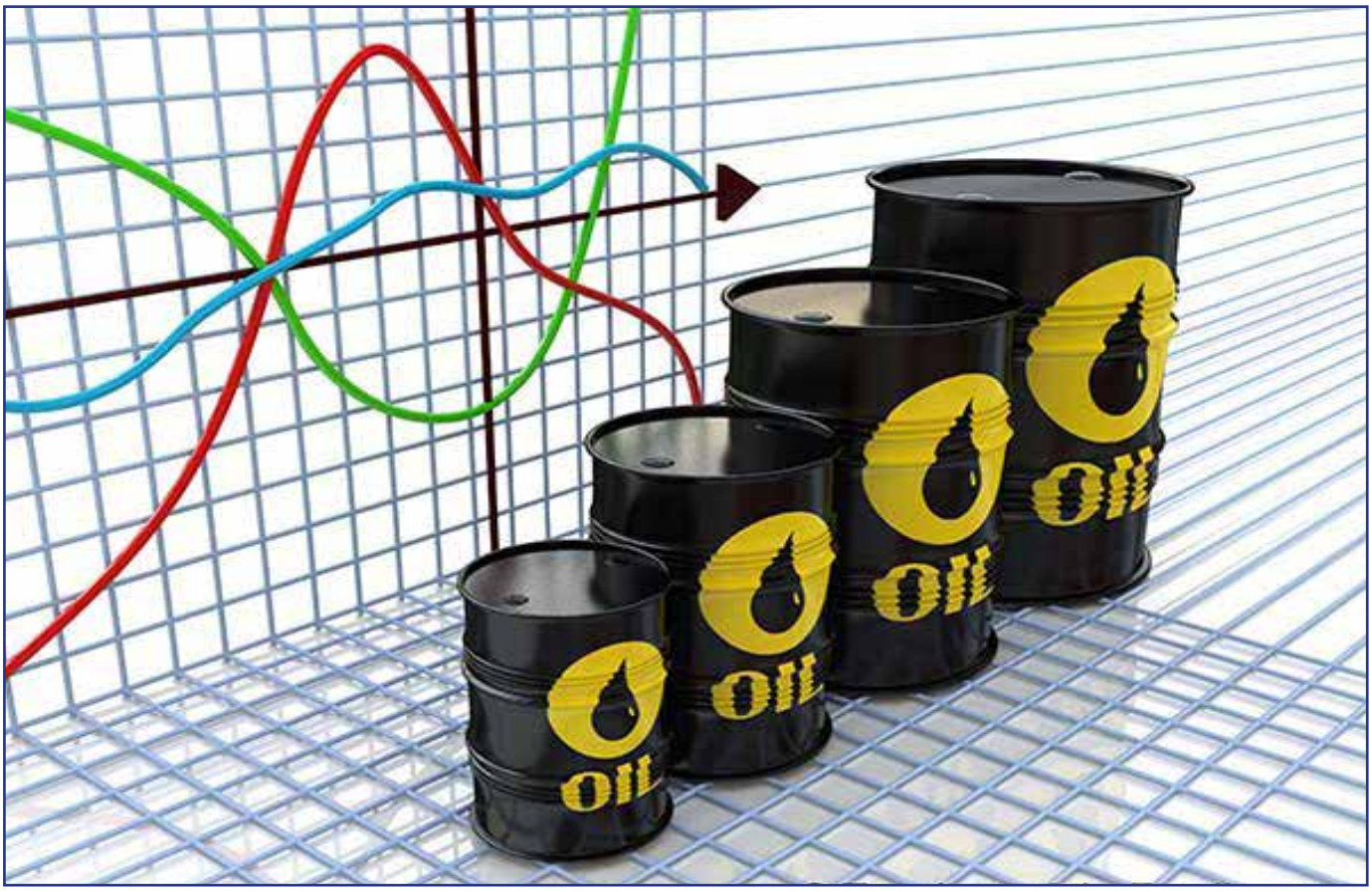

Ces hausses sont justifiées par la flambée du prix des matières premières, des transports, des coûts de production, que certains arrondissent à leur profit, quand vous voyez les prix, notamment des fruits bondir en une semaine, dans une moyenne surface, comme les pamplemousses passer de 0,80 euro pièce à 1,50 euro, c'est bien le cas et, d'après ce que disent les commerçants, ce n'est qu'un début, pour donner aux consommateurs un avant-goût de ce qui les attend.

Certains consommateurs font des achats de précaution, en vidant des rayons, non approvisionnés immédiatement, comme l'huile, pour donner un exemple, ça rappelle aux anciens les pénuries pendant la guerre, aggravées par le marché noir, l'époque où entendait dire que les poules ne pondaient plus et que les vaches ne donnaient plus de lait, quand on allait chercher de quoi manger à la ferme, aujourd'hui, tout ce qui augmente venait d'Ukraine, comme l'alimentation des poules pondeuses, pour justifier la hausse du prix des œufs.

Au mois de mars, le prix des pâtes a bondi de plus de 13 %, l'huile et la farine de plus de 7% et le reste de la liste des courses de 3 et 4 % ,selon les données officielles, alors que les ménagères ont l'impression, en sortie de caisse des supermarchés, que la hausse est plus importante, que l'on veut bien le dire, tout dépend de ce que l'on achète, les hausses les plus importantes en pourcentage se situent au niveau des « premier prix » qui incorporent un pourcentage plus important de matières premières que les produits des grandes marques.

La hausse de 3% résultant de la négociation annuelle entre industriels et distributeurs des produits de marque nationale, achevée le 1er mars est déjà dépassée, l'institut IRI table sur une augmentation de 3 % en avril, après une hausse moyenne de 1,73 % au mois de mars, ce qui fait que les industriels réclament déjà la reprise des négociations commerciales, que le gouvernement approuve dans le cadre de son plan de résilience.

« L'inflation Poutine » a déclaré la présidente de la FNSEA lors du congrès du syndicat agricole le 29 mars représente 8 % à 10 % de hausse immédiate, qu'il faut pour sauvegarder notre agriculture, ce qui conduire à une pression sur les produits agricoles qui entreront dans la hausse future des prix à la consommation de l'alimentation.

Le directeur général du groupe Avril qui commercialise huile Lesieur a dit « Nous avons obtenu une augmentation de 9 % à 10 % pour tenir compte de la progression des cours des matières premières agricoles, nous demandons au moins autant maintenant pour tenir compte de l'inflation du coût de l'énergie », ce qui justifie la ruée sur les bouteilles d'huile de la marque, dans les grandes surfaces.

Quant au vice-président de l'Envol l'interprofession de la volaille de chair, alors que le poulet avait déjà été revalorisé de 9 % en 2021 et de 5% en mars, il reste encore 20 % à faire passer, toutes les causes de hausse confondues.

Quant à Michel Edouard Leclerc, il dit que son enseigne a reçu des demandes de renégociation pour 12 % de son chiffre d'affaires qui avait été signé en février.

Selon une étude de l'Observatoire Cetelem avec de Harris Interactive parue le 29 mars, 48 % des Français ont déjà le sentiment que leur pouvoir d'achat a baissé au cours des 12 derniers mois, avant les nouvelles hausses et celles qui se préparent que les augmentations des rémunérations, des pensions et des aides sociales sont loin de compenser.

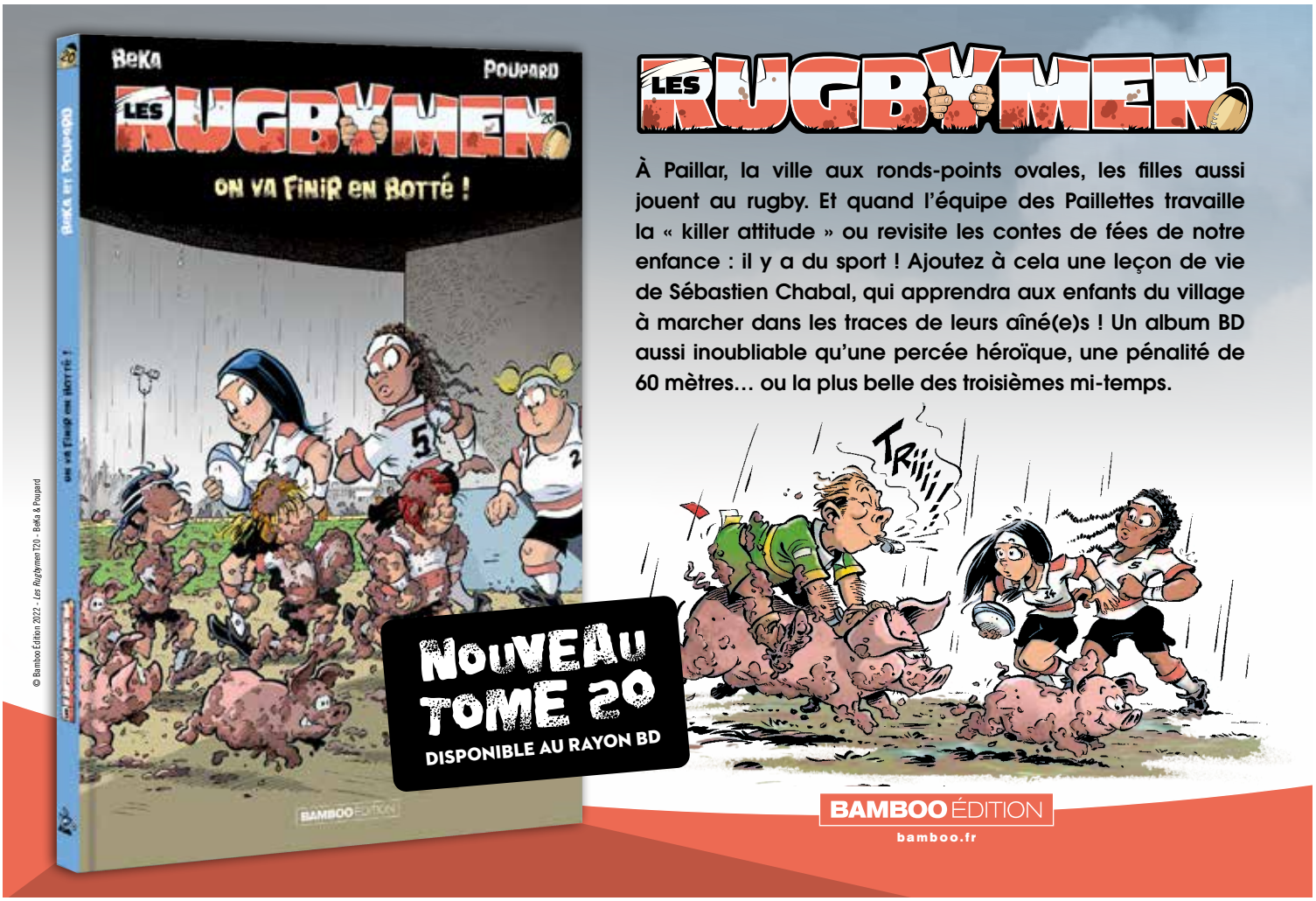

Le nombre de faillites ralenti temporairement par les aides gouvernementales repartira à la hausse

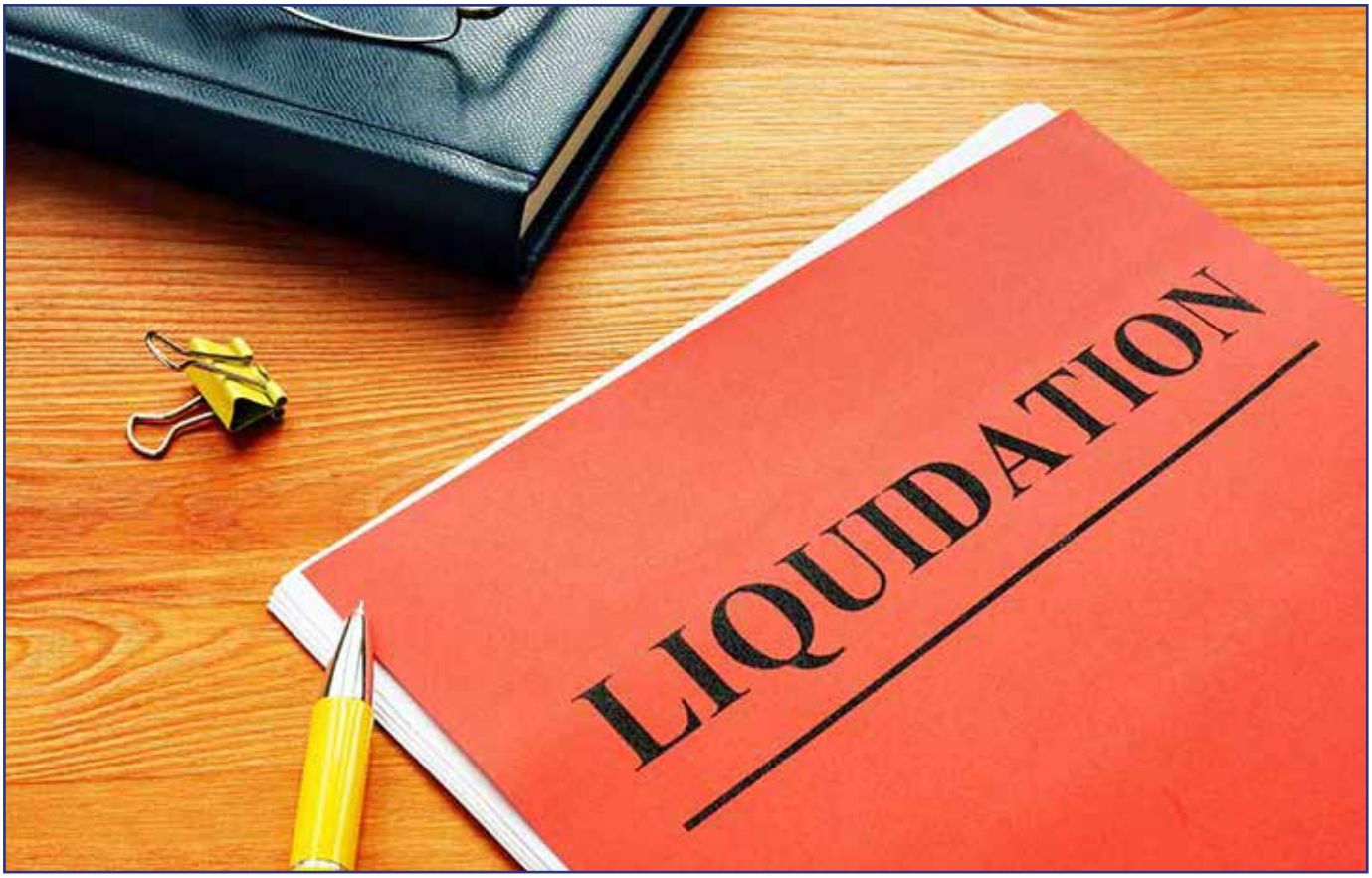

Au premier trimestre 2022, le nombre de faillites d'entreprises a fait un bond de 35 % par rapport au premier trimestre 2021 du fait de la fin des aides gouvernementales, selon les chiffres publiés par le cabinet d'Altares, ce sont 9 972 entreprises qui ont déposé leur bilan, pour faire l'objet d'une procédure pour défaillance, vis-à-vis de leurs créanciers, un nombre nettement inférieur à celui constaté avant la crise sanitaire.

En 2018-2019 on avait enregistré l'ouverture de 107 000 procédures collectives et près de 61 000 en 2020-2021, selon le Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires, la CNAJMJ.

Alors qu'une vague de faillites était redoutée au début de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19, le gouvernement s'est porté au secours des entreprises victimes de la chute de leurs activités, en leur venant en aide, sous diverses formes à environ 700 000 entre elles, dans le cadre de la politique du « quoi qu'il en coûte ».

Le gouvernement a injecté 240 milliards dans l'économie, dont 145 milliards de prêts, avancés par les banques, avec la garantie de l'Etat et des subventions, avec de l'argent emprunté.

C'est la fin des aides et le début des remboursements des prêts garantis par l'Etat qui explique un certain nombre de défaillances d'entreprises, des faillites qui touchent surtout de jeunes entreprises de moins de cinq ans, créées peu avant la crise sanitaire, qui n'ont pas eu le temps de se faire une place sur le marché, explique le directeur des études du

cabinet d'Altares.

Elles sont particulières nombreuses dans le domaine de l'alimentation, des épiceries et des supérettes de proximité qui n'ont pas tenu le coup, les défauts dans ce secteur d'activité sont trois fois plus nombreux au premier trimestre 2022 que sur les trimestres précédents.

Les faillites ont aussi doublé en un an dans le secteur de la restauration traditionnelle qui n'a pas vu revenir leur clientèle aussi nombreuse qu'attendue, notamment à midi, victime du télétravail.

Les faillites augmentent aussi dans certains services aux particuliers, coiffeurs et instituts de beauté, mais dans la mesure où il s'agit de très petites entreprises, l'impact en termes d'emploi reste relativement limité, selon le président du CNAJMJ, qui parle de 27 000 emplois en cause, qui ont pour partie pu être sauvés, mais un impact humain réel.
Tout est de savoir ce qui va se passer maintenant, si la reprise va accélérer les faillites ou si en contraire des entreprises en difficulté vont retrouver un équilibre financier, il y a un stock de 15 000 à 20 000 entreprises dans ce cas, qui n'ont pas déposé leur bilan, qui vont être fragilisées quand il faudra rembourser les prêts garantis par l'Etat et les dettes sociales relatives aux cotisations non appelées par les URSSAF, à en croire le diagnostic de Nota-PME, une entreprise spécialisée dans ce type de diagnostic.

Les petites entreprises qui sont les premières à subir les hausses du coût des matières premières et de l'énergie, sans être en mesure, vu leur petite taille de répercuter ces augmentations sur leurs prix, d'où la dégradation de leurs marges, ce qui laisse présager une augmentation des défaillances des petites entreprises dans cette situation, qui ne pourront pas faire face aux difficultés de trésorerie qui en résultent.

C'est pour cette raison que le plan de résilience du gouvernement offre une nouvelle version du prêt garanti par l'Etat à partir de l'été pour limiter le nombre de défaillances en 2022.

Crise en Ukraine, KERIALIS se mobilise

Dans le cadre du conflit en Ukraine, KERIALIS s'engage et exprime son soutien au peuple Ukrainien. 20 000 euros ont été versés auprès de deux ONG pour l'aide humanitaire.

Solidarité pour la population civile et réfugiés

Conforme à ses valeurs et à ses missions, KERIALIS réponds présente à l'appel des associations et organisations humanitaires pour soutenir les milliers de personnes affectées par le conflit en Ukraine.

KERIALIS s'associe aux mesures d'urgence pour répondre à cette crise humanitaire en procédant à deux dons votés en conseil d'administration du 25 mars.

Un don de 10 000 euros est versé à la Fondation de France

KERIALIS contribue ainsi au soutien des associations locales, notamment en Pologne et en Roumanie, à accueillir et soutenir les réfugiés d'Ukraine : besoins de première nécessité, soutien psychologique, activités éducatives pour les enfants, appui juridique…

Un deuxième don de 10 000 euros auprès d'un organisme public international contribuera à aider les enfants et les familles via le Fonds d'urgence pour l'Ukraine.

Cette donation permettra de soutenir un plan d'urgence évolutif afin de renforcer, d'étendre l'aide humanitaire et d'atteindre les enfants les plus vulnérables et leurs familles au cœur du conflit, déplacées ou réfugiées.

Ces dons seront utilisés pour assurer la continuité des soins de santé, de l'éducation, apporter un support psychologique, une protection ainsi qu'une continuité des services liés à l'eau et aux sanitaires.

La Caisse d'Epargne Ile-de-France repense son organisation au service de professionnels

En forte croissance depuis plusieurs années, le marché des professionnels est en perpétuelle évolution. Pour mieux répondre aux attentes de ses clients, la Caisse d'Epargne Ile-de-France fait évoluer son organisation au profit d'un parcours client sur-mesure :

- Proximité : en mobilisant ses 430 directeurs d'agence aux côtés des équipes déjà dédiées à la clientèle des professionnels, la Caisse d'Epargne Ile-de-France offre à ses clients professionnels un interlocuteur dédié, dans chaque agence qui compose le territoire francilien.

- Expertise : qu'il soit profession libérale, commerçant en cours d'installation ou artisan déjà établi, chaque client trouvera un interlocuteur formé à ses enjeux. Pour aller plus loin, la Caisse d'Epargne Ile-de-France crée deux nouvelles filières d'expertise dédiées aux clients professionnels de santé et aux clients professionnels dont le chiffre d'affaires excède 750 K€.

- Réactivité : enfin, en conjuguant l'élargissement de ses équipes commerciales à une organisation plus efficiente, la Caisse d'Epargne Ile-de-France entend gagner en fluidité et en efficacité dans le traitement des demandes de ses clients.

Binance révèle son espace Web.3 dans STATION F

Binance, écosystème blockchain et exchange de crypto-monnaies, annonce l'ouverture de son espace au sein de STATION F, lcampus de startups à Paris. Cette ouverture s'inscrit dans le cadre du programme « Objectif Lune » annoncé en novembre dernier par Changpeng Zhao « CZ «, fondateur et CEO de Binance. Ce programme consiste en un investissement de 100M€ en France pour faire du pays le cœur de la communauté crypto européenne.

«Nous aimons la France. Et cette ouverture est la preuve de notre engagement. Nous nous engageons à construire et à soutenir un écosystème solide autour de la blockchain, du Web.3 et des métavers. En prenant la France comme rampe de lancement pour l'Europe, nous avons pour objectif d'utiliser ce nouvel espace comme notre base créative et innovante», explique CZ.

En mettant en place son programme de soutien aux startups en phase de démarrage à STATION F, Binance mettra ses experts et son savoir-faire au service des projets les plus prometteurs. Les start-ups sélectionnées bénéficieront de :
- Hébergement gratuit pendant la période d'incubation (variable) à STATION F et accès aux différentes ressources mises à disposition par STATION F, notamment des VC, des entreprises technologiques de premier plan et des administrations publiques ;
- Un soutien personnalisé de la part des équipes de BNB Chain, NFT Labs et Binance Labs pour concevoir, développer et améliorer leurs idées et projets ;
- Collaborations possibles avec des partenaires de Binance ;
- Programmes de mentorat et sessions de suivi ;
- Des rencontres organisées par Binance France avec les acteurs majeurs de l'écosystème.

Kapital-direct devient Placement-direct Essentiel

Placement-direct.fr modernise son contrat historique Kapital-direct lancé en 2004, assuré par Generali Vie et le rebaptise Placement-direct Essentiel.

Placement-direct Essentiel bénéficie de nombreuses évolutions et gagne encore en compétitivité. Point important : cette modernisation profite à tous les adhérents du contrat Kapital-direct.

Au total, plus de 800 supports en unités de compte sont désormais disponibles au sein du contrat, en complément de deux fonds en euros. Dans le détail, environ 600 OPC « traditionnels » présentant pour chaque catégorie le meilleur couple rendement / risque ont été retenus mais également une centaine d'OPC indiciels (ETF) et dix-neuf fonds immobiliers (SCPI, OPCI, SC/SCI). Pour proposer un univers d'investissement encore plus complet, plus de quatre-vingt-dix titres vifs (Actions), cotés sur les principaux indices européens, ont été ajoutés au contrat.

Le contrat Placement-direct Essentiel propose un parcours d'adhésion digitalisé avec une signature électronique. Les actes de gestion (versement, arbitrage, rachat partiel…) peuvent également être réalisés directement en ligne à partir de l'espace client.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

L'Assurance de Prêt : le 1er levier pour décrocher son crédit immo magnolia.fr

Pour ce deuxième trimestre 2022, la Banque de France a fixé le taux d'usure à 2,40% pour les crédits immobiliers d'une durée de 20 ans et plus, contre 2,41% au premier trimestre. Un seul point d'écart, qui peut paraître anecdotique, mais qui se heurte à la remontée actuelle des taux d'emprunt.

Sur un an, les taux maximum au-delà desquels les banques ne peuvent prêter ont perdu 20 points. Calculés chaque trimestre sur la base des taux effectifs moyens octroyés par les établissements de crédit le trimestre précédent, augmentés d'un tiers, ils reflètent le marché du crédit... avec un décalage de trois mois. Et dans un contexte de taux d'emprunt à la hausse, (depuis janvier 2022, +0,50% sur 20 ans) ça coince.

Conjuguée à la forte hausse des taux d'intérêt depuis janvier 2022, la faiblesse de l'usure peut créer un effet ciseau, préjudiciable aux profils les plus fragiles, à commencer par les seniors et les personnes avec des risques aggravés de santé qui paient le prix fort leur assurance de prêt.

Indicateur du coût réel d'un crédit immobilier, le TAEG est l'agrégation de tous les frais exigés à l'obtention du financement bancaire. L'addition de ces coûts étant limitée par le taux de l'usure, comment décrocher un crédit avec un TAEG dans les normes ? En utilisant la délégation d'assurance comme levier d'économies.

La réglementation autorise le libre choix du contrat d'assurance de prêt immobilier. Plutôt que souscrire à l'assurance de la banque, l'emprunteur peut lui préférer une offre externe, entre 2 à 4 fois moins chère à garanties équivalentes. Une opportunité pour tous de réduire cette dépense contrainte, et notamment pour les publics à risques.

Les seniors en raison de leur âge et des risques de santé, les personnes exerçant une profession à risque, également les candidats frappés par la maladie peuvent être exclus de l'accès au crédit immobilier à cause du poids de l'assurance dans le TAEG.

Prenons l'exemple de Jean, 55 ans, qui souhaite emprunter 300 000€ sur 20 ans pour acquérir sa résidence principale en région Occitanie. Sa banque lui propose un taux nominal de 1,40%, avec un taux d'assurance à 0,65%, assorti de frais de dossier d'un montant
de 1 000€ et d'une hypothèque d'un montant de 3 800€.

Scénario 1 : assurance groupe bancaire : Le taux annuel effectif global ressort à 1,58%, mais assurance comprise, il grimpe à 2,76%, bien au-delà du seuil légal (2,40%). Le TAEA (Taux Annuel Assurance), indicateur du coût réel de l'assurance, s'établit alors à 1,18%. Crédit refusé.

Scénario 2 : assurance déléguée : En faisant appel à un assureur externe, Jean obtient un taux d'assurance à 0,38%. Le TAEG tombe à 2,28% soit 12 points au deçà de l'usure. Le TAEA est réduit de 0,70%. Crédit accordé !

Les obligations d'information et de conseil des Intermédiaires d'Assurances

Disponible sur RiskAssur-Boutique pour 12 €
https://riskassur-boutique.com/divers/51-oblig-courtier.html

Pour votre bibiothèque

Impliquer vraiment les salariés

Un état des lieux des formes de désengagement et des pistes d'action concrètes pour y remédier, favoriser la motivation des salariés et créer des opportunités de croissance !

Turnover, absentéisme et vagues de démissions… L'attachement des salariés au monde du travail a profondément diminué, non sans conséquences sur la performance des organisations.
Plutôt que d'exiger des salariés un engagement qui n'est désormais plus en phase avec notre société, et si c'était à l'entreprise de s'engager auprès de ses collaborateurs ?

Face à un enjeu devenu stratégique, dirigeants et DRH doivent repenser les conditions de l'implication de chacun et mettre en place une nouvelle expérience de l'entreprise, garantie d'une efficacité durable.

Ce livre vous propose d'agir sur votre organisation dans toutes ses dimensions et présente 20 pistes d'actions concrètes pour embarquer vos salariés et prendre le large vers de nouveaux succès !

Auteurs : Gaëlle Roudaut, Fabienne Ravassard
Editeur : Vuibert
Prix : 24 €
Code ISBN : 978-2311625400

La santé du dirigeant

De la souffrance patronale à l'entrepreneuriat salutaire.

Ce livre pose des questions et apporte des réponses inédites : un traumatisme personnel peut-il être un ressort entrepreneurial ? Quel est le rôle des questionnaires de santé dans l'octroi de crédit bancaire aux PME ?

Comment les dirigeants dorment-ils ? Comment se nourrissent-ils ? Quels sont les événements qui les stressent le plus ?
Quels sont les liens entre technostress et santé ? Pourquoi le rebond entrepreneurial est-il salutogène ? Pourquoi entreprendre est-il bon pour la santé ?

Se préoccuper de la santé entrepreneuriale, c'est s'inscrire dans la perspective d'un entrepreneuriat durable.

En abordant l'entrepreneuriat selon l'angle de la santé, les auteurs donnent une image nouvelle de l'entrepreneur, moins héroïque mais plus humaine.

Auteur : Olivier Torrès
Editeur : De Boeck Sup
Prix : 24,90 €
Code ISBN : 978-2807339507

Solutions des jeux de réflexion

du précédent numéro

■	F	I	A	N	C	E	R	■	P	A	N	E	■	C
H	O	■	G	O	A	L	■	T	I	R	E	T	T	E
A	C	C	E	N	T	U	A	■	E	M	E	■	U	S
M	■	O	N	■	I	D	I	O	T	I	S	M	E	S
M	A	N	■	M	M	E	■	P	I	S	■	U	R	I
A	C	C	R	O	I	S	S	A	N	T	■	S	■	O
M	O	L	■	I	N	■	O	L	E	I	N	E	■	N
■	N	U	P	T	I	A	L	E	■	C	O	L	O	N
C	I	T	A	I	■	F	■	S	T	E	R	E	■	A
H	E	■	P	R	E	F	A	C	E	■	D	E	C	I
E	R	S	E	■	P	A	L	E	R	M	E	■	O	R
V	■	A	S	C	I	I	■	N	■	I	S	S	U	E
A	B	U	S	A	■	R	E	T	E	N	T	I	R	■
L	■	T	E	R	R	I	R	■	S	A	■	E	R	G
V	■	A	■	R	A	S	S	A	S	I	E	R	A	I
A	G	I	■	O	N	T	■	L	A	S	■	O	I	L
P	A	T	A	U	G	E	R	A	I	■	A	N	■	L
E	U	■	U	S	E	■	A	I	M	A	N	T	E	E
U	R	E	T	E	R	E	■	R	E	I	S	■	O	S
R	■	H	O	L	A	■	D	E	S	S	E	I	N	■

6	7	4	8	2	9	1	3	5
3	9	8	1	5	4	6	7	2
5	2	1	3	6	7	9	4	8
7	4	6	2	9	3	5	8	1
9	1	5	7	4	8	3	2	6
8	3	2	6	1	5	7	9	4
2	5	9	4	7	1	8	6	3
1	6	3	9	8	2	4	5	7
4	8	7	5	3	6	2	1	9

5	7	2	6	9	8	1	4	3
9	4	1	3	2	5	7	6	8
6	8	3	4	7	1	5	2	9
1	2	8	9	6	7	4	3	5
7	3	6	5	4	2	8	9	1
4	5	9	1	8	3	2	7	6
8	9	4	2	1	6	3	5	7
2	1	5	7	3	9	6	8	4
3	6	7	8	5	4	9	1	2

5	8	1	2	9	7	4	3	6
4	6	2	8	3	1	5	9	7
7	3	9	6	5	4	2	1	8
6	1	4	3	7	2	8	5	9
2	5	7	1	8	9	6	4	3
8	9	3	4	6	5	7	2	1
1	7	5	9	4	8	3	6	2
9	4	6	7	2	3	1	8	5
3	2	8	5	1	6	9	7	4

abonnement : https://riskassur-boutique.com

Détente

Horizontalement

1. Devenu sage- Abaisser une voile- C'est à dire
2. Petit ruisseau- Réconfortante
3. Parler avec colère- 99 + 1- Creuser
4. Macule- Il peut être de blé
5. Pas elle- Particule chargée électriquement- Pas réelle
6. Déroute- Et coutume
7. Prénom féminin- Fauter
8. Donner l'eau aux plantes - De la muscateline
9. Examiner- Possible au sport- Adverbe
10. Niveau- On y attend le train
11. Recensement dans l'antiquité- Sert à vanner les grains
12. Marque l'origine- Chancelai- Possédez
13. Montagne de sable- Femelle de l'âne
14. Amaseront- Pas vos
15. Ut- Poils de couleurs différnts
16. Mouillait- Large période historique- Par procuration
17. Avoir l'audace- Refaire
18. Obtener- Tracas- Etre obliger à faire
19. Qui se repli sur soi- Indique un lieu
20. 100 mètres carrés - Coupe tès court- Acide animé

Verticalement

I. Pour lancer des flèches - Sorte de gardon- Avant le week-end- Perroquet coloré
II. Surhaussait- Il peut être de famille- Parasite intestinal
III. Préfixe privatif- Cri de l'éléphant- Deutsche Telekom- A chaussure
IV. Appelé robinier- Remettre à jour
V. Jeu chinois- Poème sur 2 rimes- Se plaindre- Marché
VI. Lumineux par la chaleur - ... et là
VII. Son à plusieurs - Blessant- Que l'on sait- Gouverné par un émir
VIII. Respectera- Tromperie
IX. Dénaturer- Minimum garanti- Petit de l'âne- Poils autours de l'oeil
X. Ici- Agacer
XI. Sans religion- Donnera la mort- Quantité de bois- Le dessinateur en a
XII. Rendre plus petit- Chef
XIII. Pas militaire- Se parle dans le sud de la France - Ayant eu lieu- Drame musical japonais
XIV. Terme de tennis- Et l'autre- Ingestion
XV. La première devait l'être- Engendrez- Pièce de charrue- Transpire

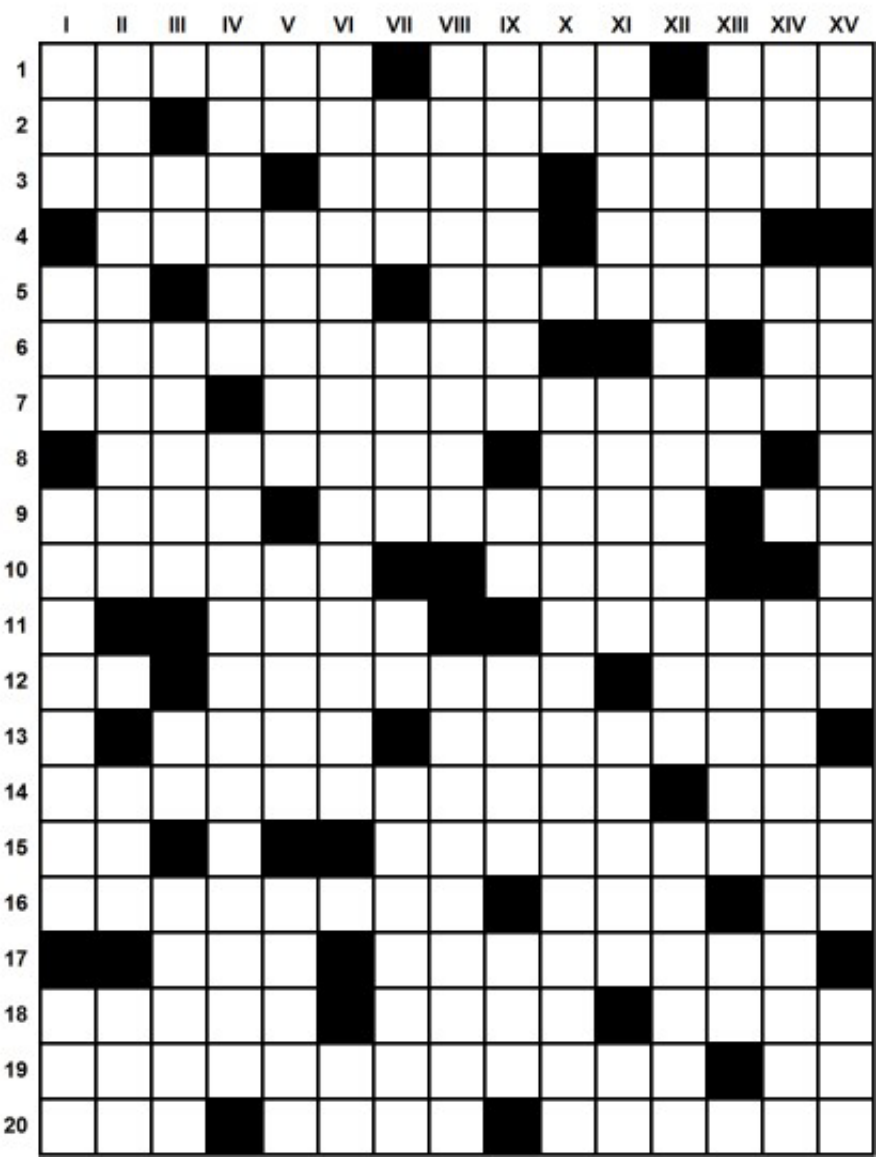

Difficile

		3	2			4		
8					4			
	2		7	1				5
				3	1			
	4				2		5	
						2		7
		8				9	6	
9			8					
3					5		4	

Intermédiaire

		6					8	
3					6			
						5	2	
5		2		1	9			
1			4					
				3	8	4		
	5			4	2			9
					5			7
9		8		7				

Facile

		9						7
		8						4
3	5		6		9			
	8		3		6			
	9	6			2	1	3	
7							5	
4						9		
	2	5	1					
				8	3		4	

https://riskassur-boutique.com

Une photo, une explication…

Jean-Claude Barousse

Maison bretonne de l'arrière pays Bigouden

Ce n'est pas le côté esthétique, quoique, qui m'a attiré lors de cette prise de vue.

Mais plutôt l'esprit naturel, dans son jus comme certains disent, m'a obligé a réaliser cette photo.

Mais, malgré le grand angle monté sur mon boîtier, impossible de prendre l'entier de la scène : le recul nécessaire étant largement absent.

Pas d'hésitation, pour ne rien en perdre, le panoramique s'imposait. Ici, l'assemblage de deux images suffisaient.

Cela a facilité la tâche puisque j'ai du opérer à mains levées. Pour conforter la composition, je me suis servi de l'environnement pour bien fermer le cadre bloqué de chaque côté : l'évasion n'est plus possible.

Entrez dans cette atmosphère particulière accentuée par le passage Noir et blanc effectué en post production via le logiciel de traitement de l'image Photoshop Classic.

Morale (s'il y en a une) : lorsque vous vous promenez, regardez et inventez-vous une histoire à faire voir…

Jean-Claude Barousse
Auteur-Photographe
Autres photos : www.jcbarousse.fr

https://perelafouine.com
https://notre-siecle.com

LES RUGBYMEN

NOUVEAU TOME 20
DISPONIBLE
AU RAYON BD

BeKa & Poupard © Bamboo Édition

BAMBOO ÉDITION

www.bamboo.fr